



Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres
métropolitaines
(SCAP)

Déclinaison Régionale : Midi-Pyrénées

Volet Biodiversité – Faune

Révision de l'annexe Régionale : Synthèse

Validée en CSRPN le 16 Septembre 2011, Toulouse

1 INTRODUCTION

« **La stratégie de création des aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP) constitue un des chantiers prioritaires du Grenelle de l'environnement : la loi du 3 août 2009 ¹ confirme l'impulsion d'une dynamique ambitieuse de développement du réseau des aires protégées, avec l'objectif de placer d'ici 10 ans 2% au moins du territoire terrestre métropolitain sous protection forte. Pour y parvenir, les travaux engagés à l'échelle nationale depuis fin 2008 au sein d'un comité national de pilotage et les priorités nationales établies pour la création de nouvelles aires protégées doivent désormais être déclinés à l'échelle régionale** ». Les modalités de mise en œuvre de ces déclinaisons sont définies par la **Circulaire du 13 août 2010 relative aux déclinaisons régionales de la stratégie nationale de création des aires protégées terrestres métropolitaines**.

Les déclinaisons régionales se veulent être une démarche participative pilotée par le préfet de région, avec l'appui de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). En Midi-Pyrénées, elles sont élaborées avec l'appui du secrétariat scientifique et technique mis en place pour la modernisation des ZNIEFF (CREN et CBN), et un appui spécifique de Nature Midi-Pyrénées.

Elles ont vocation à comprendre les acteurs suivants : Les services de l'État, les collectivités territoriales (en particuliers les conseils régionaux et généraux), les gestionnaires et/ou propriétaires d'espaces naturels, les associations de protection de la nature, les scientifiques et les acteurs locaux (ex : fédérations de pêche, délégation régional de l'ONEMA, Office National des Forêts...)

Elles poursuivent un double objectif :

- **Identifier les lacunes en termes de préservation du patrimoine naturel, y compris géologique, à l'échelle régionale**
- **Définir les priorités régionales de création d'aires protégées**

Le présent document se concentre sur le premier objectif. Il vise à examiner et valider les niveaux de priorités régionaux associés aux espèces faunistiques pour lesquelles la France a une responsabilité forte et pour lesquelles un outil spatial de protection apparaît pertinent.

¹ Article 23 de la loi n°2009-967

2 METHODOLOGIE

La démarche SCAP impose un cadre méthodologique dont le rôle est de garantir son homogénéité à l'échelle nationale. Elle se base sur la définition d'une liste d'espèces pour lesquelles la France a une responsabilité patrimoniale forte en termes de protection et pour lesquelles un outil spatial de protection est pertinent. La connaissance naturaliste de ces espèces et du territoire doit conduire à une identification précise des menaces éventuelles et la détermination des enjeux de préservation associés.

2.1 ÉLABORATION DE LA LISTE D'ESPECES

Une liste d'espèces d'intérêts pour la constitution d'aires protégées à l'échelle nationale a été identifiée avec l'appui scientifique du Muséum d'Histoires Naturelles de Paris. Elle résulte du croisement entre différentes listes existantes :

- listes des Directives Habitats et Oiseaux,
- listes Rouges nationales et mondiales,
- listes des habitats et espèces déterminants ZNIEFF,
- liste des espèces endémiques,
- liste des espèces bénéficiant ou ayant bénéficié d'un plan national d'action.

Environ 12000 taxons terrestres métropolitains sont présents dans au moins une de ces cinq listes. Une méthodologie visant à sélectionner les espèces éligibles à l'évaluation globale du réseau des aires protégées aboutit à une liste de 535 espèces (174 espèces floristiques, 195 espèces d'invertébrés et 166 espèces de vertébrés) jugées pertinentes à l'échelle nationale pour remplir les objectifs de la démarche SCAP.

Plus de détails dans:

http://enmp.fr/SCAP/Doc_joints_pour_aller_plus_loin_!/SCAP_Méthodologie.pdf

2.2 ÉVALUATION DU NIVEAU DE PRIORITE DES ESPECES

L'évaluation des priorités régionales associées à chaque espèce pour la constitution d'aires protégées doit être conduite à partir de la liste nationale d'espèces qui est strictement définie. Le cadre méthodologique nous rappelle : « *Il n'est donc pas envisageable d'ajouter des espèces qui ne figureraient pas dans la liste nationale au risque de compromettre la synthèse nationale des déclinaisons régionales et leur évaluation* ».

Plus de détails dans:

http://enmp.fr/SCAP/Doc_joints_pour_aller_plus_loin_!/SCAP_Méthodologie.pdf
http://enmp.fr/SCAP/Doc_joints_pour_aller_plus_loin_!/Déclinaison_régionale.pdf

Cinq niveaux de priorité peuvent être retenus :

Priorité 1+ : Espèce dont la classification est fondée sur un bon état des connaissances de l'espèce reposant sur une expertise mettant en avant les insuffisances du réseau national actuel et pour laquelle la création d'outils de protection répondant à l'objectif des 2% (cœurs de parcs nationaux, réserves naturelles, réserves biologiques et arrêtés préfectoraux de protection de biotope) est nécessaire.

Priorité 1 - : Espèces et habitats pour lesquels le manque de connaissances (ou la répartition marginale des espèces dans les zones géographiques concernées) n'a pas permis d'aboutir à des conclusions scientifiquement fondées sur le besoin de création d'aires protégées répondant à « l'objectif 2% » pour les espèces et habitats considérés alors que ceux-ci sont très peu présents dans le réseau national actuel. Une appréciation régionale quant à la nécessité de créer des aires protégées répondant à « l'objectif 2% » doit donc être conduite pour ces espèces et habitats.

Priorité 2+ : Espèces dont l'expertise nationale a relevé, sur la base de connaissances solides, la présence dans le réseau existant d'aires protégées mais pour lesquelles l'effort est à poursuivre en termes de création d'espaces protégés qu'ils soient de nature réglementaire, foncière ou contractuelle pour améliorer l'efficacité du réseau national. Pour ces espèces, une expertise complémentaire mérite d'être conduite à l'échelle régionale afin de porter une appréciation contextualisée sur la nécessité de créer des aires protégées à l'échelle régionale et sur le choix de l'outil de protection le plus adapté pour répondre aux enjeux de préservation identifiés.

Priorité 2- : Espèces et habitats présents dans le réseau national existant d'aires protégées mais pour lesquelles il n'a pas été permis de conclure avec certitude sur les lacunes actuelles du réseau national d'aires protégées, en raison de données partielles. Une analyse régionale doit donc être menée pour évaluer le caractère prioritaire à accorder à ces espèces et habitats dans le cadre des déclinaisons régionales de la SCAP.

Priorité 3 : Espèces pour lesquelles la couverture du réseau national d'aires protégées a été jugée satisfaisante et pour lesquelles il n'a pas été identifié, à l'échelle nationale, de lacunes spécifiques. Il est néanmoins envisageable que les connaissances et expertises existantes ou en cours dans votre région viennent infirmer cette analyse nationale. Il vous appartiendra alors de justifier de leur classement dans une autre catégorie.

Trois niveaux supplémentaires sont utilisés pour caractériser les espèces non expertisées ou ne répondant pas à l'enjeu SCAP :

Niveau 6 : Répartition insuffisamment connu pour être expertisé.

Niveau 7 : Espèce non expertisé

Niveau 8 : Espèce ne répondant pas à l'enjeu SCAP

Tableau I : Typologie synthétique des priorités retenues

Etat du réseau	Pas ou très peu d'aires protégées	Présence significative d'aires protégées	
		Insuffisance qualitative du réseau	Suffisance qualitative du réseau
Bon	Priorité 1 +	Priorité 2 +	Priorité 3
Parcelle	Priorité 1 -	Priorité 2 -	

2.3 LES AIRES PROTEGEES CONCERNEES PAR L'OBJECTIF 2 %

L'évaluation d'une espèce dépend en partie de sa représentativité au sein des aires protégées concourant à « l'objectif 2 % » énoncé par la ***Circulaire du 13 août 2010 relative aux déclinaisons régionales de la stratégie nationale de création des aires protégées terrestres métropolitaines.***

Quatre types d'aires protégées ont été désignés pour remplir cet objectif (Tableau II)

Plus de détails dans:

http://enmp.fr/SCAP/Doc_joint_s_pour_aller_plus_loin_/SCAP_Le_choix_des_outils_de_protection

Tableau II: Représentation des aires protégées concourant à « l'objectif 2 % » de la SCAP en Midi-Pyrénées

Aires protégées concourant à « l'objectif 2% »	Nb d'aires en Midi Pyrénées
Cœur de Parc National	1
Arrêté préfectoral de protection de Biotope	48
Réserves Naturelles Nationales et Régionales	1 Nationales et 4 Régionales
Réserves Biologiques	15

Elles représentent un total de 69 aires distinctes (Tableau III) réparties principalement le long de cours d'eau majeurs de la région pour les Arrêtés de Protection de Biotope et dans la moitié sud de la région (Figure 1 et 2).

Figure 1 : Aires protégées dans la Moitié Nord de la Région Midi Pyrénées

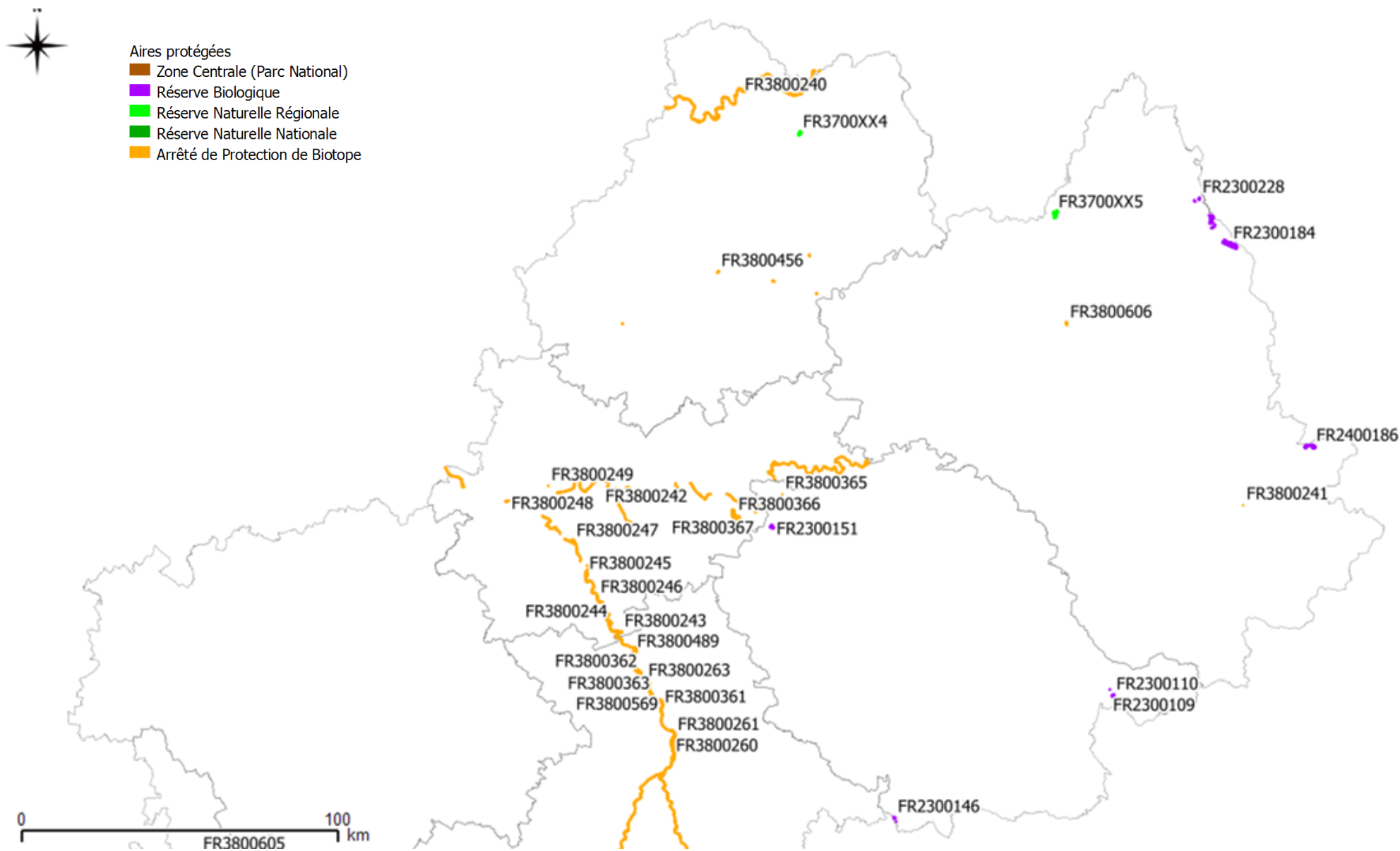


Figure 2 : Aires protégées dans la Moitié Sud de la Région Midi Pyrénées



Tableau III : Aires protégées de Midi-Pyrénées concourant à l'objectif 2%.

TYPE	ID_SPN	NOM	Création
APPB	FR3800240	Biotope du saumon sur le cours lotois de la Dordogne	08/04/1987
APPB	FR3800241	Réseau souterrain de la grotte du Boundoulaou	01/07/1992
APPB	FR3800242	Sections du cours de la Garonne, du Tarn, de l'Aveyron et du Viaur dans leur traversée du département du Tarn-et-Garonne	01/04/1988
APPB	FR3800243	Bras mort de Grisolles	22/04/1987
APPB	FR3800244	Site de Verdun Saint-Pierre	22/04/1987
APPB	FR3800245	Îles de Saint-Cassian	22/04/1987
APPB	FR3800246	Îles de Verdun-Pescay	22/04/1987
APPB	FR3800247	Bras morts de Cordes-Tolosanes	22/04/1987
APPB	FR3800248	Île de Merles-Montardou	22/04/1987
APPB	FR3800249	Bois du Calvaire	22/04/1987
APPB	FR3800250	Réseau souterrain de la grotte de l'Herm	30/10/1991
APPB	FR3800251	Réseau souterrain de la grotte de la Campagnole, Quer de Massat	10/01/1991
APPB	FR3800252	Gorges de Pereille : falaises à l'ouest du Roc Pointu et falaises au nord du Rocher du Paucou	10/01/1991
APPB	FR3800253	Tronçons du cours de l'Ariège : de l'usine de Labarre à la prise de Pebernat et de la restitution de Pebernat à la limite du département	29/08/1988
APPB	FR3800254	Portion du cours de l'Ariège comprise entre la prise d'eau de l'usine de Pebernat (barrage de la Cavalerie) et la restitution de l'usine de Pébernat	30/10/1991
APPB	FR3800255	Falaises de Sourroque	21/03/1989
APPB	FR3800256	Roc de Sédour	21/03/1989
APPB	FR3800257	Quié de Lujat	21/03/1989
APPB	FR3800258	Pinèdes à Crochet du plateau de Beille	23/08/1988
APPB	FR3800259	Tronçons de cours d'eau à écrevisses : Artix et ses affluents, Moulicot et ses affluents, Volp ainsi que ruisseau de Ferrie et ruisseau du Malet	25/11/1987
APPB	FR3800260	Biotope du Palayre sur la commune de Toulouse	28/12/1981
APPB	FR3800261	Île Saint-Michel à Toulouse	08/10/1992
APPB	FR3800262	Retenue d'eau de Puydarrieux et ses rives	16/06/1989
APPB	FR3800263	Biotopes nécessaires à la reproduction, au repos et à la survie de poissons migrateurs sur la Garonne à l'aval de Toulouse	19/10/1984
APPB	FR3800264	Biotopes nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie de poissons migrateurs sur la Garonne, l'Ariège, l'Hers Vif et le Salat	17/10/1989
APPB	FR3800265	Confluent du Volp	22/12/1992
APPB	FR3800354	Réseau souterrain de la grotte de la carrière de Sabarat	03/12/1993
APPB	FR3800355	Réseau souterrain de la grotte d'Aliou	03/12/1993
APPB	FR3800356	Réseau souterrain de la grotte d'Aubert (ou du Sende)	03/12/1993
APPB	FR3800357	Réseau souterrain de la grotte d'Espiougue	03/12/1993
APPB	FR3800358	Réseau souterrain de la grotte de Malarnaud	03/12/1993
APPB	FR3800359	Réseau souterrain de la grotte de Tourtouse	03/12/1993
APPB	FR3800360	Réseau souterrain de la grotte de la Petite Caugno	03/12/1993
APPB	FR3800361	Île de Pessette	24/02/1993
APPB	FR3800362	Ramier de Bigorre	03/06/1993

APPB	FR3800363	Bras mort de Fenouillet	15/07/1993
APPB	FR3800364	Sections du Gave de Pau comprises entre la digue du barrage de Vizens à Lourdes au pont des Grottes en aval de Saint-Pé-de-Bigorre	07/10/1994
APPB	FR3800365	Réseau souterrain de la grotte du Figuier	06/07/1994
APPB	FR3800366	Site du Gouyre	24/01/1994
APPB	FR3800367	Parois de Bruniquel	24/01/1994
APPB	FR3800445	Adour de Lesponne, de l'Arize, du Tourmalet (aval du pont de la RD 918 situé en aval de la Mongie), du Garet, de Payolle, de Gripp, Adour jusqu'à Tarbes (pont d	30/03/1996
APPB	FR3800456	Sites biologiques de Cabrerets, Sauliac-sur-Célé, Brengues, Cajarc, Autoire et Loubressac, Cambayrac	28/11/1994
APPB	FR3800488	Îles de Saint-Julien	06/07/1995
APPB	FR3800489	Protection du biotope de la saulaie de Saint-Caprais à Grenade	08/10/2004
APPB	FR3800569	Ramier des Quinze-Sols	22/11/2000
APPB	FR3800605	Protection de biotope sur l'Adour - Commune de Bazillac	31/10/2001
APPB	FR3800606	Zone de protection de biotope du causse du "Puech Hiver" sur la commune de Salles-la-Source	17/07/2003
APPB	FR3800635	Protection du biotope de la Barthe - Commune de Francon	16/02/2004
Cœur PNP	FR3300003	Pyrénées occidentales [cœur]	23/03/1967
RB	FR2300048	Tourbière de Bernadouze	06/01/1983
RB	FR2300057	Sapinière de l'Isard	20/10/1983
RB	FR2300105	Luchon	27/07/1989
RB	FR2300109	Tourbière de Piquotalen	19/03/1991
RB	FR2300110	Tourbière de la Jasse de Martinou	19/03/1991
RB	FR2300118	Burat	01/10/1992
RB	FR2300133	Carcanet	09/09/1994
RB	FR2300146	Forêt de l'Aiguille	11/12/1995
RB	FR2300149	Laurenti	06/01/1997
RB	FR2300151	Montoulieu	06/01/1997
RB	FR2300168	Montagne de Rié	07/02/1997
RB	FR2300184	Tourbières de l'Aubrac	04/11/2004
RB	FR2300228	Vergne noire	09/09/2010
RB	FR2400186	Cirque de Madasse	04/11/2004
RB	FR2400208	Gorges de la Frau	01/01/2009
RNN	FR3600004	R. N. du Néouvielle	08/05/1968
RNR	FR3700066	Massif du Pibeste	En cours
RNR	FR3700XX2	Aulon	10/02/2011
RNR	FR3700XX4	Marais de Bonnefont	10/02/2011
RNR	FR3700XX5	Le Fel	10/02/2011

2.4 REVISION DE L'ANNEXE REGIONALE

Fournir la révision de l'annexe régionale est l'objectif de groupes de travail regroupant les experts régionaux pour chaque taxon. Elle est effectuée par espèce. Les espèces absentes et présentes en Midi-Pyrénées sont distinguées à partir de la liste nationale.

2.4.1 DOCUMENTS PREPARATOIRES

Pour chaque espèce ont été fournis :

- Le niveau de Priorité Nationale (N :) et le niveau de Priorité Régionale (R :) établie par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Une case « R » vide signifie que le muséum ne considère pas l'espèce dans la région Midi-Pyrénées.
- Les données de répartition remontée au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris pour l'élaboration de l'Annexe régionale disponible sur <http://scap.espaces-naturels.fr/> onglet « travaux biodiversité » (nom d'utilisateur : lecteur / mot de passe : scapty) (Fichier .xls joint)
- La carte de répartition éditée par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et disponible sur <http://scap.espaces-naturels.fr/> onglet « travaux biodiversité » (nom d'utilisateur : lecteur / mot de passe : scapty).
- Les cartes de répartition incluant les données récoltées par le CREN Midi-Pyrénées dans le cadre du projet « SCAP ». Disponible sur <http://enmp.fr/SCAP/>
 - o Pour chaque espèce, deux cartes sont produites :
 - « Répartition avec les données peu précises » : Elle contient l'ensemble des données recueillies.
 - « Répartition en retirant les données peu précises » : Seul les données dont l'emprise est inférieure 25 km², soit la surface d'une maille de 5*5 km sont conservées.
- Des pré-commentaires pour certaines espèces ont été effectués relatifs à la nature des données recueillies.

Parmi les espèces absentes de la région, celles désignées comme présentes lors du diagnostic réalisé par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris sont mises en évidence et sont accompagnées d'un commentaire sur leur répartition nationale.

2.4.2 SOURCE DES DONNEES

Les cartes « faune » réalisées par le CREN Midi-Pyrénées ont été établies à partir de données récoltées auprès de différents partenaires de la région suite aux sollicitations effectuées depuis le mois de Mai. Plus de 45000 données pour 139 espèces ont été rassemblées.

Elles sont issues de :

- La base de données du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
 - o Atlas des Lépidoptères de Midi-Pyrénées en cours de réalisation
 - o Atlas des Chiroptères de Midi-Pyrénées en cours de réalisation
- La base de données BAZNAT de Nature Midi-Pyrénées, contenant notamment les données de :
 - o Atlas des Mammifères sauvages de Midi-Pyrénées
 - o Atlas des Reptiles et des Amphibiens de Midi-Pyrénées
 - o Atlas des Oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées
- Les données issues du programme de modernisation des ZNIEFFS
- Les données issues du réseau Natura 2000
- Les résultats de pêche de l'ONEMA
- La base de données de l'Association des Naturalistes de l'Ariège
- Les données des Mollusques Terrestres et Aquatiques Endémiques des Pyrénées Françaises
- Les données de naturalistes ayant spontanément proposé leur aide: S. Bonifait, M. Tessier

2.4.3 TRAITEMENT DES DONNEES

En raison de la variété des sources, une importante hétérogénéité dans le type de données a été observée. On distingue :

- les données zonales (Mailles UTM 10*10, Maille 10*10 en Lambert 93, Mailles IGN, zone ZNIEFF, Zone Natura 2000, Données communales) qui représentent 57 % des données récoltées,
- les données localisées (coordonnées X, Y en Lambert II ou 93) qui représentent 43 % des données acquises.

Afin d'homogénéiser la visualisation cartographique des données, l'ensemble des observations a été ramené à un maillage de 5 km par 5 km (Lambert 93 – disponible sur le site <http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/maps.jsp>) sur la région Midi-Pyrénées. On estime que cette échelle permet une visualisation satisfaisante des résultats cartographiques à l'échelle de la région. Les données brutes ont été consultables lors des groupes de travail si la nécessité d'effectuer des « zoom » sur des zones particulières était soulevée afin de traiter des informations géographiques douteuses ou ambiguës.

Les cartes produites ont eu l'objectif de fournir une information visuelle pour établir les niveaux de priorités associés à chaque espèce.

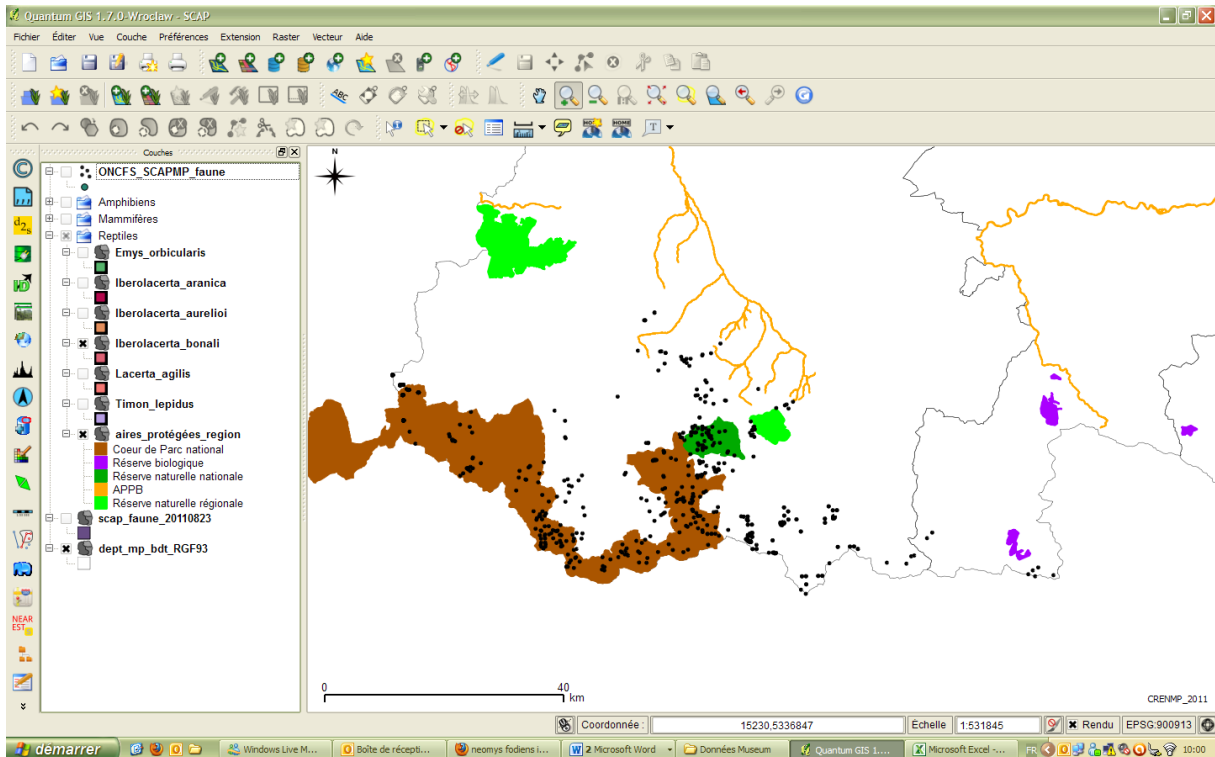
Afin d'assister la décision relative à ces niveaux, la représentativité d'une espèce au sein du réseau d'aires protégées a été estimée en se basant sur la comparaison entre le nombre d'aires protégées pour lesquelles la présence de l'espèce est avérée et le nombre de mailles contenant l'espèce qui n'intersecte aucune aire protégée. La présence avérée d'une espèce au sein d'une aire protégée se base sur la présence d'au moins une donnée localisée.

La valeur obtenue ne doit pas être considérée comme la valeur absolue de représentativité de l'espèce dans le réseau d'aires protégées. La méthode d'estimation présente plusieurs limites qui trouvent leurs origines dans l'hétérogénéité des données acquises.

Ainsi, les mailles issues de données non localisées chevauchant une aire protégée sont exclues de l'analyse en raison de l'impossibilité de définir si la donnée est ou non à l'intérieur de cette aire. L'estimation intègre un nombre de mailles et non un nombre de données. Ce choix résulte d'une hétérogénéité observée au sein même des données localisées acquises. Certaines de ces données sont issues de découvertes ponctuelles. D'autres en revanche résultent de prospections exhaustives sur un secteur donné. Dans le second cas, on observe parfois de nombreuses localités au sein d'une zone restreinte (cas de la mise en place de pièges pour étudier l'entomofaune d'un massif forestier par exemple). De même, des observations anachroniques d'une même espèce peuvent avoir été réalisées par différents observateurs sur une même zone (cas des données d'oiseaux par exemple). Ces phénomènes augmentent le nombre de données locales liées à un effort de prospection prononcé sans pour autant traduire une importance supérieure du secteur pour la préservation de l'espèce.

2.4.4 DEROULEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL

L'évaluation du niveau de priorité pour chaque espèce s'est basée en plus des informations énoncées ci-dessus sur une visualisation des données brutes recueillies permettant ainsi d'avoir le détail des informations pour des données jugées douteuses. Cette méthode nous a également permis de réaliser des vues zoomées sur certains secteurs lorsque nécessaire (exemple ci-dessous).



Exemple des données visualisées lors des groupes de travail

Par anticipation aux futures évolutions de ce programme, des espèces souhaitables d'ajouter à la SCAP selon le groupe de travail à partir de la liste nationale des espèces éligibles à la SCAP (disponible sur [http://enmp.fr/SCAP/Doc_joints_pour_aller_plus_loin !/](http://enmp.fr/SCAP/Doc_joints_pour_aller_plus_loin!//)) ont été proposées.

Pour chaque espèce, le résultat final est un tableau qui rappelle les niveaux de priorité établis par le MNHN de Paris et indique le niveau de priorité retenu lors du Groupe de travail (GT). Un commentaire est associé à chacune d'entre elle afin de justifier le niveau de priorité retenu.

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	1+

Exemple de tableau résultant d'un groupe de travail.

2.4.5 LISTE DES EXPERTS SOLLICITES

Experts conviés	Experts présents à la réunion	Avis d'experts recueillis par courriel ou téléphone	Autre
Groupe de Travail: « <u>Amphibiens, Reptiles, Mammifères</u> » du 24/08/2011			
Stéphane Aulagnier (SFEPM)		x	
Laurent Barthe (CPIE 32)		x	
Alain Bertrand (ANA)			Sans réponse
Frédéric Blanc (CREN-MP)	x		
Pierre Olivier Cochard (NMP)	x		
Jean Marc Cugnasse (ONCFS)		x	
Marie-Jo Dubourg-Savage (CREN-GCMP)		x	
Georges Gonzales (SFEPM)		x	
Emmanuel Jacquot (NMP)	x		
Frédéric Néri (CREN-MP)	x		
Gilles Pottier (NMP)		x	
Groupe de Travail: « <u>Coléoptères, Odonates, Lépidoptères, Orthoptères</u> » du 30/08/2011			
Hervé Brustel (Ecole d'Ingénieurs de Purpan)		x	
Samuel Danflous (CREN-MP)	x		
Bernard Defaut			Invitation refusée
David Demergès (CREN_MP)	x		
Nicolas Goux (CREN-MP)	x		
Martine Guilmet (SFO)			Indisponible

Experts conviés	Experts présents à la réunion	Avis d'experts recueillis par courriel ou téléphone	Autre
Vincent Heaulmé			Sans réponse
Luc Legal (EcoLab - CNRS-UPS-INPT)		x	
Laurent Pélozuelo (EcoLab - CNRS-UPS-INPT)	x		
Francois Prud'Homme	x		
Lionel Valladares (Ecole d'Ingénieurs de Purpan)		x	
Groupe de Travail: « Arachnides, Mollusques, Isopodes » du 05/09/2011			
Alain Bertrand (ANA)			Sans réponse
Pierre Olivier Cochard (NMP)			Invitation refusée
Samuel Danflous (CREN-MP)	x		
Christian Juberthie		x	
Frederic Néri (CREN-MP)	x		
Déjean Sylvain (CREN-MP)	x		
Groupe de Travail: « Poissons, Décapodes » du 07/09/2011			
Tanguy Daufresne (INRA)			Sans réponse
Fédération de Pêche 09			Sans réponse
Fédération de Pêche 12			Sans réponse
Fédération de Pêche 31			Sans réponse
Fédération de Pêche 32			Sans réponse
Fédération de Pêche 46			Sans réponse
Fédération de Pêche 65			Sans réponse
Fédération de Pêche 81			Sans réponse

Experts conviés	Experts présents à la réunion	Avis d'experts recueillis par courriel ou téléphone	Autre
Fédération de Pêche 82			Sans réponse
Jean-Marie Hamonet (ONEMA)		x	
Sylvain Mastrotillo (Ecolab-UPS-CNRS)	x		
Migado			Sans réponse
Olivier Plasseraud (FDAAPPMA 31)		X	
Groupe de Travail: « Oiseaux » du 07/09/2011			
Viviane Bernard (Sos Busards)	x		
Frédéric Blanc (CREN-MP)	x		
Jean Francois Bousquet			Indisponible
Sylvain Fremaux (NMP)	x		
Jean Joachim	x		
Christophe Maurel (LPO Tarn)	x		
Emmanuel Menoni (ONCFS)			Indisponible
Samuel Talhoet (LPO Aveyron)	x		

Les documents préparatoires à chaque réunion ont également été portés à connaissance sur <http://enmp.free.fr/SCAP> (courriel du 12/08/2011) au réseau des naturalistes régionaux (Parcs Naturels Régionaux, LPO, Lot Nature, Société de Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne, Marc Tessier, Vincent Heaulmé) ainsi qu'à l'ensemble des experts de chacun des groupes de travail.

L'ensemble des personnes et des structures ont également été invités à réagir sur les comptes rendus réalisés à l'issue de chaque groupe de travail.

3 RESULTATS

Les comptes rendus détaillés de chaque groupe de travail sont disponible sur <http://enmp.free.fr/SCAP/CR> et en annexe de ce document.

3.1 NIVEAUX DE PRIORITE SCAP.

Le tableau suivant présente de manière synthétique les résultats d'évaluation des niveaux de priorité pour chacune des espèces de la liste SCAP national.

Liste des champs :

- **Espèce** : Nom scientifique de l'espèce
- **Phylum** : Phylum vernaculaire
- **Classe** : Classe vernaculaire
- **Ordre** : Ordre vernaculaire
- **Prio_Nat_MNHN** : Niveau de priorité National évalué par le MNHN
- **Prio_Reg_MNHN** : Niveau de priorité Régional évalué par le MNHN
- **Priorité Midi-Pyrénées** : Niveau de priorité régional proposée par les groupes de travail réalisés
- **Znieff** : Espèce déterminante Znieff
- **Présent en Midi-Pyrénées** : Espèce présente en Midi-Pyrénées

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Amphibiens		1+	2+	1+	oui	oui
<i>Bufo viridis</i> Laurenti, 1768	Chordés	Amphibiens		2+			non	non
<i>Calotriton asper</i> (Dugès, 1852)	Chordés	Amphibiens		2+	2+	2+	oui	oui
<i>Discoglossus montalentii</i> Lanza, Nascetti, Capula & Bullini, 1984	Chordés	Amphibiens		2+			non	non
<i>Discoglossus sardus</i> Tschudi, 1837	Chordés	Amphibiens		3			non	non
<i>Pelobates cultripes</i> (Cuvier, 1829)	Chordés	Amphibiens		1+	1+	1-	oui	oui
<i>Pelobates fuscus</i> (Laurenti, 1768)	Chordés	Amphibiens		3			non	non
<i>Pelophylax lessonae</i> (Camerano, 1882)	Chordés	Amphibiens		1-	1-	8	non	Incertain
<i>Rana arvalis</i> Nilsson, 1842	Chordés	Amphibiens		1-			non	non
<i>Rana pyrenaica</i> Serra-Cobo, 1993	Chordés	Amphibiens		1+			non	non
<i>Salamandra atra</i> Laurenti, 1768	Chordés	Amphibiens		3			non	non
<i>Salamandra lanzai</i> Nascetti, Andreone, Capula & Bullini, 1988	Chordés	Amphibiens		3			non	non
<i>Speleomantes strinatii</i> (Aellen, 1958)	Chordés	Amphibiens		1+			non	non
<i>Arctosa fulvolineata</i> (Lucas, 1846)	Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-			non	non
<i>Argyroneta aquatica</i> (Clerck, 1758)	Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-			non	non
<i>Dolomedes plantarius</i> (Clerck, 1758)	Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-	1-	1-	non	oui
<i>Enoplognatha mordax</i> (Thorell, 1875)	Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-		1-	non	oui
<i>Icius subinermis</i> Simon, 1937	Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-	1-	8	non	oui
<i>Neon valentulus</i> Falconer, 1912	Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-		1-	non	oui
<i>Pardosa bifasciata</i> (C. L. Koch, 1834)	Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-	1-	1-	non	oui
<i>Pardosa oreophila</i> Simon, 1937	Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-	1-	1-	non	oui
<i>Pirata uliginosus</i> (Thorell, 1856)	Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-			non	non

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
Trebacosa europea Szinetár, 2007	Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-			non	non
Trochosa spinipalpis (F.O. P.-Cambridge, 1895)	Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-	1-	1-	non	oui
Abida occidentalis (Fagot, 1888)	Mollusques	Gastéropodes		1+	1+	2+	oui	oui
Abida secale ateni E. Gittenberger, 1973	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Abida secale boileauseriana (Küster, 1845)	Mollusques	Gastéropodes		1+	1+	1+	oui	oui
Abida secale saxicola (Moquin-Tandon, 1843)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Acicula douctouyrensis (Bertrand, 2004)	Mollusques	Gastéropodes		1+	1+		oui	incertain
Alzoniella elliptica (Paladilhe, 1874)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Alzoniella pyrenaica (Boeters, 1883)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Anisus vorticulus (Troschel, 1834)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Argna bourguignatiana (G. Nevill, 1880)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Argna ferrari blanci (Bourguignat, 1874)	Mollusques	Gastéropodes		1+		1-	non	oui
Arianta arbustorum repellini (Reeve, 1852)	Mollusques	Gastéropodes		1-			non	non
Avenionia berengueri (Bourguignat, 1882)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Belgrandia bigorrensis Paladilhe, 1869	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Belgrandia cazioti (Westerlund, 1890)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Belgrandia conoidea (Reyniés, 1844)	Mollusques	Gastéropodes		6		6	non	oui
Belgrandia gibba (Draparnaud, 1805)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Belgrandia gibberula Paladilhe, 1869	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Belgrandia marginata (Michaud, 1831)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Belgrandia moitessieri (Bourguignat, 1866)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Belgrandiella dunalina (Moquin-Tandon, 1856)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
Belgrandiella saxatilis (Reyniès, 1844)	Mollusques	Gastéropodes		7		6	non	oui
Bofilliella subarcuata (Bofill, 1897)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Bythinella bertrandi Bernasconi, 2000	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Bythinella bouloti Girardi, Bichain & Wienin, 2002	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Bythinella carinulata (Drouët, 1867)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Bythinella cebennensis (Dupuy, 1851)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Bythinella darriouxii (de Folin & Bérillon, 1877)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Bythinella eurystoma (Paladhile, 1870)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Bythinella eutrepha (Paladilhe, 1867)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Bythinella galerae Girardi, Bichain & Wienin, 2002	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Bythinella ginolensis Fagot, 1881	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Bythinella padiraci Locard, 1903	Mollusques	Gastéropodes		6		1+	oui	oui
Bythinella parvula Locard, 1893	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Bythinella pyrenaica (Bourguignat, 1861)	Mollusques	Gastéropodes		7		6	non	oui
Bythinella rubiginosa (Boubée, 1833)	Mollusques	Gastéropodes		7		6	non	oui
Bythinella rufescens (Küster, 1852)	Mollusques	Gastéropodes		6		6	non	oui
Bythinella simoniana (Moquin-Tandon, 1856)	Mollusques	Gastéropodes		7		6	non	oui
Bythinella troyana Bernasconi, 2000	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Bythinella turriculata (Paladilhe, 1869)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Bythinella utriculus (Paladhile, 1874)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Bythinella vesontiana Bernasconi, 1989	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Bythiospeum articense Bernasconi, 1985	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
Bythiospeum klemmi (Boeters, 1969)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Chilostoma cingulatum cingulatum (S. Studer, 1820)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Chilostoma crombezi (Locard, 1882)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Chilostoma millieri (Bourguignat, 1880)	Mollusques	Gastéropodes		3			non	non
Chondrina falkneri E. Gittenberger, 2002	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Clausilia rugosa andusiensis Coutagne, 1886	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Clausilia rugosa lamalouensis A. Letourneux, 1877	Mollusques	Gastéropodes		1+	1+	1-	non	oui
Cochlicopa nitens (M. Von Gallenstein, 1848)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Cochlostoma nouleti (Dupuy, 1851)	Mollusques	Gastéropodes		1+	1+	3	oui	oui
Cochlostoma simrothi (Caziot, 1908)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Cochlostoma subalpinum (Pini, 1884)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Cryptazeca monodonta (de Folin & Bérillon, 1877)	Mollusques	Gastéropodes		1+		6	non	oui
Cryptazeca subcylindrica de Folin & Bérillon, 1877	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Deroceras adolphi Wiktor, 1998	Mollusques	Gastéropodes		6		6	non	oui
Deroceras chevallieri van Regteren Altena, 1973	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Elona quimperiana (Blainville, 1821)	Mollusques	Gastéropodes		3			non	non
Granaria stabilei anceyi (Fagot, 1881)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Gyraulus laevis (Alder, 1838)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Heleobia scamandri (Boeters, Monod & Vala, 1977)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Henrigirardia wienini (Girardi, 2001)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Heraultiella exilis (Paladilhe, 1867)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Hypnophila remyi (C. Boettger, 1949)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
Macrogastra mellae (Stabile, 1864)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Macularia niciensis dupuyi (Westerlund, 1876)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Macularia niciensis guebhardi (Caziot, 1903)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Margaritifera margaritifera (Linnaeus, 1758)	Mollusques	Gastéropodes		7		1+	oui	oui
Moitessieria fontsainteii Bertrand, 2001	Mollusques	Gastéropodes		7		1+	non	oui
Moitessieria heideae Boeters & Falkner, 2003	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Moitessieria juvenisanguis Boeters & E. Gittenberger, 1980	Mollusques	Gastéropodes		7		1+	non	oui
Moitessieria lescherae Boeters, 1981	Mollusques	Gastéropodes		6		1+	non	oui
Moitessieria locardi Coutagne, 1883	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Moitessieria massoti Bourguignat, 1863	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Montserratina becasis (Rambur, 1868)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Myxas glutinosa (O.F. Müller, 1774)	Mollusques	Gastéropodes		6		7	non	oui
Neniatlanta pauli (J. Mabile, 1865)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Norelona pyrenaica (Draparnaud, 1805)	Mollusques	Gastéropodes		1+	1+	1+	oui	oui
Oxychilus colliourensis (Locard, 1894)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
Palacanthilhiopsis verrierii Bernasconi, 1988	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Paladilhia conica Paladilhe, 1867	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
Paladilhia jamblossensis Bertrand, 2004	Mollusques	Gastéropodes		7		1-	oui	oui
Paladilhia roselloi Girardi, 2004	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Paladilhia umbilicata (Locard, 1902)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Plagigeyeria deformata (Nicolas, 1891)	Mollusques	Gastéropodes		7			non	non
Platyla foliniana (G. Nevill, 1879)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
<i>Pseudunio auricularius</i> (Spengler, 1793)	Mollusques	Gastéropodes		7		1-	oui	oui
<i>Quickella arenaria</i> (Potiez & Michaud, 1835)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
<i>Renea bourguignatiana</i> G. Nevill, 1880	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
<i>Renea gormonti</i> Boeters, E. Gittenberger & Subai, 1989	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
<i>Renea moutonii moutonii</i> (Dupuy, 1849)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
<i>Renea moutonii singularis</i> (Pollonera, 1905)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
<i>Renea paillona</i> Boeters, E. Gittenberger & Subai, 1989	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
<i>Solatopupa guidoni guidoni</i> (Caziot, 1904)	Mollusques	Gastéropodes		2+			non	non
<i>Solatopupa psarolena</i> (Bourguignat, 1858)	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
<i>Sphaerium solidum</i> (Normand, 1844)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
<i>Spiralix corsica</i> (Bernasconi, 1994)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
<i>Spiralix hofmanni</i> Boeters & Falkner, 2003	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
<i>Spiralix vitrea</i> (Draparnaud, 1801)	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
<i>Tacheocampylaea raspailii</i> (Payraudeau, 1827)	Mollusques	Gastéropodes		2+			non	non
<i>Trissexodon constrictus</i> (Boubée 1836)	Mollusques	Gastéropodes		6		6	non	oui
<i>Truncatellina arcyensis</i> Klemm, 1943	Mollusques	Gastéropodes		2+			non	non
<i>Tyrrhenaria ceratina</i> (Shuttleworth, 1843)	Mollusques	Gastéropodes		3			non	non
<i>Unio crassus</i> Philipsson, 1788	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
<i>Urticicola isaricus ventouxianus</i> (Forcart, 1946)	Mollusques	Gastéropodes		3			non	non
<i>Urticicola mounierensis</i> (Caziot, 1909)	Mollusques	Gastéropodes		3			non	non
<i>Valvata macrostoma</i> Mörch, 1864	Mollusques	Gastéropodes		6			non	non
<i>Vertigo angustior</i> Jeffreys, 1830	Mollusques	Gastéropodes		1+	1+	1-	oui	oui

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
<i>Vertigo moulinsiana</i> (Dupuy, 1849)	Mollusques	Gastéropodes		1+	2+	1-	oui	oui
<i>Vitrea pseudotrolli</i> L. Pintér, 1983	Mollusques	Gastéropodes		1+			non	non
<i>Acmaeoderella cyanipennis perroti</i> (Schaefer, 1949)	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-	1-		non	non
<i>Agabus cephalotes</i> Reiche, 1861	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
<i>Anillus hypogaeus</i> Aubé, 1861	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
<i>Brachyta borni</i> (Ganglbauer, 1903)	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1+			non	non
<i>Carabus alysidotus stagnalisaequalis</i> Vacher de Lapouge, 1916	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
<i>Carabus clatratus arelatensis</i> Vacher de Lapouge, 1903	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
<i>Carabus variolosus</i> Fabricius, 1787	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1+			non	non
<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	2+	3	3	non	oui
<i>Deronectes lareynii</i> (Fairmaire, 1858)	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
<i>Dytiscus latissimus</i> Linnaeus, 1758	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
<i>Graphoderus bilineatus</i> (de Geer, 1774)	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1+			non	non
<i>Limoniscus violaceus</i> (P. W. J. Müller, 1821)	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-	2+	1+	oui	oui
<i>Nebria lareyniei</i> Fairmaire, 1858	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
<i>Osmoderma eremita</i> (Scopoli, 1763)	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1+	3	1+	oui	oui
<i>Percus strictus lavezzianus</i> Jeannel, 1942	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
<i>Phryganophilus ruficollis</i> (Fabricius, 1798)	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
<i>Pterostichus devillei</i> Puel, 1924	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
<i>Rhysodes sulcatus</i> (Fabricius, 1787)	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1+			non	non
<i>Rosalia alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	2+	2+	2+	non	oui

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
Scotodipnus fagniezi Jeannel, 1937	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
Stephanopachys linearis (Kugelann, 1792)	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	3			non	non
Stephanopachys substriatus (Paykull, 1800)	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
Trogdorites ochsi Fagniez, 1921	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
Trox cribrum clathratus Reiche, 1861	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-			non	non
Actias isabellae (Graells, 1849)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+			non	non
Boloria aquilonaris (Stichel, 1908)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-			non	non
Boloria eunomia (Esper, 1799)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-	1-	1+	oui	oui
Coenonympha hero (Linnaeus, 1761)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+			non	non
Coenonympha oedippus (Fabricius, 1787)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+	1-	1-	oui	oui
Coenonympha tullia (Müller, 1764)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+			non	non
Colias palaeno (Linnaeus, 1761)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+			non	non
Erebia sudetica Staudinger, 1861	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	2-			non	non
Eriogaster catax (Linnaeus, 1758)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-	1-	8	non	oui
Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+	2+	2+	oui	oui
Euphydryas desfontainii (Godart, 1819)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+			non	non
Euphydryas maturna (Linnaeus, 1758)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-			non	non
Glaucopsyche alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-	1-	1+	oui	oui
Glaucopsyche arion (Linnaeus, 1758)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+	1+	2+	oui	oui
Glaucopsyche nausithous (Bergsträsser, 1779)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-			non	non
Glaucopsyche rebeli (Hirschke, 1904)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-	1-	1+	oui	oui
Glaucopsyche teleius (Bergsträsser, 1779)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-			non	non

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
Gortyna borelii (Freyer, 1839)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-			non	non
Hyles hippophaes (Esper, 1789)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	3			non	non
Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-	1-	2-	oui	oui
Lycaena dispar (Haworth, 1802)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	3	3	2+	oui	oui
Lycaena helle (Denis & Schiffermüller, 1775)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+	1+	1+	oui	oui
Papilio alexanor Esper, 1800	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	3			non	non
Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+	2+	2+	oui	oui
Parnassius mnemosyne (Linnaeus, 1758)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+	2+	2+	oui	oui
Parnassius phoebus (Fabricius, 1793)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	3			non	non
Proserpinus proserpina (Pallas, 1772)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	3	3	8	non	oui
Pyrgus cirsii (Rambur, 1839)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-	1-	2-	oui	oui
Rhyparioides metelkana (Lederer, 1861)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-			non	non
Zerynthia rumina (Linnaeus, 1758)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+	1+	1-	oui	oui
Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Arthropodes	Insectes	Odonates	1-	3	2+	oui	oui
Coenagrion ornatum (Selys, 1850)	Arthropodes	Insectes	Odonates	1+			non	non
Gomphus flavipes (Charpentier, 1825)	Arthropodes	Insectes	Odonates	1+			non	non
Leucorrhinia albifrons (Burmeister, 1839)	Arthropodes	Insectes	Odonates	1+	1-		oui	incertaine
Leucorrhinia caudalis (Charpentier, 1840)	Arthropodes	Insectes	Odonates	1+	1+		non	incertaine
Leucorrhinia pectoralis (Charpentier, 1825)	Arthropodes	Insectes	Odonates	1-			oui	non
Macromia splendens (Pictet, 1834)	Arthropodes	Insectes	Odonates	1-	2+	1+	oui	oui
Antaxius bouveri Chopard, 1923	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-			non	non
Antaxius chopardi Morales Agacino, 1936	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-			non	non

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
<i>Antaxius sorrezensis</i> (Marquet, 1877)	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-	1-	1-	oui	oui
<i>Ephippiger provincialis</i> (Yersin, 1854)	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-			non	non
<i>Prionotropis hystrix azami</i> Uvarov, 1923	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-			non	non
<i>Prionotropis rhodanica</i> Uvarov, 1923	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	3			non	non
<i>Pterolepis bonfilsii</i> (Galvagni, 1976)	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-			non	non
<i>Pterolepis poneli</i> (Harz & Voisin, 1987)	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-			non	non
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Chordés	Mammifères		1+	1+	1+	oui	oui
<i>Arvicola terrestris</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Mammifères		1-			oui	non
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Chordés	Mammifères		1+	2+	2+	oui	oui
<i>Cricetus cricetus</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Mammifères		1+			non	non
<i>Galemys pyrenaicus</i> (E. Geoffroy, 1811)	Chordés	Mammifères		2+	2+	1+	oui	oui
<i>Halichoerus grypus</i> (Fabricius, 1791)	Chordés	Mammifères		1+			non	non
<i>Lepus timidus</i> Linnaeus, 1758	Chordés	Mammifères		3			non	non
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Mammifères		2+	2+	2+	oui	oui
<i>Lynx lynx</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Mammifères		3			non	non
<i>Marmota marmota</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Mammifères		3	3	8	non	oui
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Kuhl, 1817)	Chordés	Mammifères		1+	2+	1+	oui	oui
<i>Mustela lutreola</i> (Linnaeus, 1761)	Chordés	Mammifères		2+		8	oui	non
<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	Chordés	Mammifères		1+	2+	2-	oui	oui
<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857)	Chordés	Mammifères		2+	2+	2+	oui	oui
<i>Myotis capaccinii</i> (Bonaparte, 1837)	Chordés	Mammifères		2+			oui	non

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
Myotis punicus Felten, 1977	Chordés	Mammifères		2+			non	non
Phoca vitulina Linnaeus, 1758	Chordés	Mammifères		2+			non	non
Rhinolophus euryale Blasius, 1853	Chordés	Mammifères		1+	2+	1+	oui	oui
Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Chordés	Mammifères		2+	2+	2+	oui	oui
Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	Chordés	Mammifères		2+	2+	1+	oui	oui
Rhinolophus mehelyi Matschie, 1901	Chordés	Mammifères		1-			non	non
Ursus arctos Linnaeus, 1758	Chordés	Mammifères		1+	1+	1+	oui	oui
Accipiter gentilis arrigonii (Kleinschmidt, 1903)	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
Acrocephalus melanopogon (Temminck, 1823)	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
Acrocephalus paludicola (Vieillot, 1817)	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1+	2+	2-	oui	oui
Alca torda Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
Alectoris graeca (Meisner, 1804)	Chordés	Oiseaux		3			non	non
Anas crecca Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		1+	2+	8	non	oui
Anas querquedula Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		1-	1-	8	non	oui
Anser albifrons (Scopoli, 1769)	Chordés	Oiseaux		2+		8	non	oui
Anser anser (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+		8	oui	oui
Anser fabalis (Latham, 1787)	Chordés	Oiseaux		1-		8	non	oui
Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+	3	2+	oui	oui
Ardea purpurea Linnaeus, 1766	Chordés	Oiseaux		1-	3	3	oui	oui
Ardeola ralloides (Scopoli, 1769)	Chordés	Oiseaux		1-	1-	8	oui	oui

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
Bonasa bonasia (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+	1-	8	non	Eteinte
Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		3		8	non	oui
Bubo bubo (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+	3	2+	oui	oui
Burhinus oedicephalus (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1+	2+	1+	oui	oui
Calonectris diomedea (Scopoli, 1769)	Chordés	Oiseaux		3			non	non
Charadrius alexandrinus Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		2+		8	non	oui
Chlidonias hybridus (Pallas, 1811)	Chordés	Oiseaux		1-		8	non	oui
Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		3		8	non	oui
Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1+		8	oui	oui
Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Chordés	Oiseaux		1-	2+	1-	oui	oui
Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+		8	non	oui
Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1+	2+	1-	oui	oui
Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1+	2+	1-	oui	oui
Columba livia Gmelin, 1789	Chordés	Oiseaux		1+		8	oui	oui
Coracias garrulus Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		2+	1-	8	non	oui
Crex crex (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+			oui	disparu
Dendrocopos leucotos (Bechstein, 1803)	Chordés	Oiseaux		2+	2+	2+	oui	oui
Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1+	2+	1+	oui	oui
Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		2+	2+	1-	oui	oui
Falco columbarius Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		1+	1-	8	non	oui
Falco naumanni Fleischer, 1818	Chordés	Oiseaux		3		1-	oui	oui
Falco peregrinus Tunstall, 1771	Chordés	Oiseaux		1-	3	1+	oui	oui

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
Ficedula albicollis (Temminck, 1815)	Chordés	Oiseaux		1-			non	non
Fratercula arctica (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
Galerida theklae (C. L. Brehm, 1858)	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1+		1-	oui	oui
Glareola pratincola (Linnaeus, 1766)	Chordés	Oiseaux		3		8	non	non
Glaucidium passerinum (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1+			non	non
Grus grus (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+		1+	oui	oui
Gypaetus barbatus (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+	2+	2+	oui	oui
Hieraaetus fasciatus (Vieillot, 1822)	Chordés	Oiseaux		3		8	non	oui
Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Chordés	Oiseaux		1+	2+	1-	oui	oui
Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		3	1-	1-	non	oui
Hydrobates pelagicus (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		3			non	non
Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Chordés	Oiseaux		1-	2+	1-	oui	oui
Lagopus mutus helveticus (Thienemann, 1829)	Chordés	Oiseaux		3			non	non
Lagopus mutus pyrenaicus Hartret, 1921	Chordés	Oiseaux		2+	2+	2+	oui	oui
Lanius excubitor Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		1-	1-	1-	oui	oui
Lanius meridionalis Temminck, 1820	Chordés	Oiseaux		2+	2+	1-	oui	oui
Lanius minor Gmelin, 1788	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
Larus audouinii Payraudeau, 1826	Chordés	Oiseaux		3			non	non
Larus genei Brême, 1840	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
Limosa lapponica (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+		8	non	oui
Limosa limosa (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+		8	non	oui

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
<i>Locustella luscinioides</i> (Savi, 1824)	Chordés	Oiseaux		1-			non	non
<i>Melanocorypha calandra</i> (Linnaeus, 1766)	Chordés	Oiseaux		1-			oui	non
<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+	2+	1-	oui	oui
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+	2+	2+	oui	oui
<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1+	1-	1-	oui	oui
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1-	2+	2-	oui	oui
<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1-		8	oui	oui
<i>Perdix perdix hispaniensis</i> Reichenow, 1892	Chordés	Oiseaux		2+	2+	2+	oui	oui
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1+	2+	8	non	oui
<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i> (Payraudeau, 1826)	Chordés	Oiseaux		3			non	non
<i>Philomachus pugnax</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1-		8	non	oui
<i>Phoenicopterus roseus</i> Pallas, 1811	Chordés	Oiseaux		3			non	non
<i>Picoides tridactylus</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
<i>Picus canus</i> Gmelin, 1788	Chordés	Oiseaux		1+			non	disparu
<i>Platalea leucorodia</i> Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		2+		8	non	oui
<i>Plegadis falcinellus</i> (Linnaeus, 1766)	Chordés	Oiseaux		3			non	non
<i>Porzana parva</i> (Scopoli, 1769)	Chordés	Oiseaux		1-		8	non	Occasionnel
<i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1766)	Chordés	Oiseaux		1-		8	oui	Occasionnel
<i>Pterocles alchata</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		3			non	non
<i>Puffinus puffinus</i> (Brünnich, 1764)	Chordés	Oiseaux		3			non	non
<i>Puffinus yelkouan</i> (Acerbi, 1827)	Chordés	Oiseaux		3			non	non
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2+	3	2+	oui	oui

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
Recurvirostra avosetta Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		3		8	non	oui
Rissa tridactyla (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		1-			non	non
Sitta whiteheadi Sharpe, 1884	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
Sterna albifrons Pallas, 1764	Chordés	Oiseaux		1+		8	non	oui
Sterna dougallii Montagu, 1813	Chordés	Oiseaux		3			non	non
Sterna hirundo Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		3	3	3	oui	oui
Sterna nilotica Gmelin, 1789	Chordés	Oiseaux		2+	1-	8	non	non
Sterna sandvicensis Latham, 1787	Chordés	Oiseaux		3			non	non
Sylvia conspicillata Temminck, 1820	Chordés	Oiseaux		1+		8	non	oui
Sylvia sarda Temminck, 1820	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
Sylvia undata (Boddaert, 1783)	Chordés	Oiseaux		1+	1-	1+	oui	oui
Tetrao tetrix Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		1+			non	non
Tetrao urogallus Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		1+	1+	2+	oui	oui
Uria aalge (Pontoppidan, 1763)	Chordés	Oiseaux		2+			non	non
Acipenser sturio Linnaeus, 1758	Chordés	Poissons		3	3	3	non	incertain
Alosa alosa (Linnaeus, 1758)	Chordés	Poissons		1+	2+	3	oui	oui
Alosa fallax (Lacepède, 1803)	Chordés	Poissons		1+	2+	7	non	incertain
Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)	Chordés	Poissons		1+	1+	2+	oui	oui
Aphanius fasciatus (Valenciennes, 1821)	Chordés	Poissons		3			non	
Barbus meridionalis Risso, 1827	Chordés	Poissons		3	3	2-	non	oui
Chondrostoma toxostoma (Vallot, 1837)	Chordés	Poissons		1+	2+	2+	oui	oui
Cobitis taenia Linnaeus, 1758	Chordés	Poissons		1+		7	oui	oui

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
<i>Cottus duranii</i> Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005	Chordés	Poissons		1-		1-	oui	oui
<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	Chordés	Poissons		2+	2+	1-	oui	oui
<i>Cottus petiti</i> Bacescu & Bacescu-Mester, 1964	Chordés	Poissons		1+		1-	non	
<i>Cottus rondeleti</i> Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005	Chordés	Poissons		1-		1-	non	
<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Chordés	Poissons		1+	1+	8	oui	oui
<i>Gobio alverniae</i> Kottelat & Persat, 2005	Chordés	Poissons		1-	1-	1-	oui	incertain
<i>Gobio occitaniae</i> Kottelat & Persat, 2005	Chordés	Poissons		1-	1-	1-	oui	incertain
<i>Lota lota</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Poissons		1+			non	non
<i>Misgurnus fossilis</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Poissons		2+			non	non
<i>Phoxinus septimaniae</i> Kottelat, 2007	Chordés	Poissons		1-		1-	non	incertain
<i>Rhodeus amarus</i> (Bloch, 1782)	Chordés	Poissons		1+	1+	3	oui	oui
<i>Salaria fluviatilis</i> (Asso, 1801)	Chordés	Poissons		1+	1-	1-	oui	oui
<i>Salmo salar</i> Linnaeus, 1758	Chordés	Poissons		2+	3	3	oui	oui
<i>Salmo trutta macrostigma</i> (Duméril, 1855)	Chordés	Poissons		2+			non	non
<i>Telestes souffia</i> (Risso, 1827)	Chordés	Poissons		1+			non	non
<i>Thymallus thymallus</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Poissons		1+	1+	3	non	oui
<i>Zingel asper</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Poissons		1+			non	
<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Chordés	Reptiles		3	3	1+	oui	oui
<i>Euleptes europaea</i> (Gené, 1838)	Chordés	Reptiles		2+			non	non
<i>Iberolacerta aranica</i> (Arribas, 1993)	Chordés	Reptiles		1+	1+	1+	oui	oui
<i>Iberolacerta aurelioi</i> (Arribas, 1994)	Chordés	Reptiles		1+	1+	1+	oui	oui
<i>Iberolacerta bonnali</i> (Lantz, 1927)	Chordés	Reptiles		2+	2+	3	oui	oui

Résultat des évaluations de niveaux de priorité SCAP pour la déclinaison régionale de Midi-Pyrénées

Espèce	Phylum	Classe	Ordre	Prio_Nat_MNHN	Prio_Rég_MNHN	Priorité Midi-Pyrénées	Znieff	Présent en Midi-Pyrénées
Lacerta agilis Linnaeus, 1758	Chordés	Reptiles		1+	2+	1+	oui	oui
Mauremys leprosa (Schweigger, 1812)	Chordés	Reptiles		1+			non	non
Psammodromus hispanicus Fitzinger, 1826	Chordés	Reptiles		2+			non	non
Testudo hermanni Gmelin, 1789	Chordés	Reptiles		2+			non	non
Timon lepidus (Daudin, 1802)	Chordés	Reptiles		1+	1+	1+	oui	oui
Vipera seoanei Lataste, 1879	Chordés	Reptiles		2+			non	non
Vipera ursinii (Bonaparte, 1835)	Chordés	Reptiles		1+			non	non
Astacus astacus (Linnaeus, 1758)	Arthropodes		Crustacés Décapodes	1+	1+		non	non
Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Arthropodes		Crustacés Décapodes	1+	2+	1+	oui	oui
Austropotamobius torrentium (Schränk, 1803)	Arthropodes		Crustacés Décapodes	1+			non	non
Palaemonetes varians (Leach, 1814)	Arthropodes		Crustacés Décapodes	1-			non	non
Oritoniscus rousseti Dalens, 1998	Arthropodes		Isopodes	1-	1-	1+	non	oui

3.2 ESPECES COMPLEMENTAIRES PROPOSEES

Espèces éligibles SCAP rejetées par les experts MNHN sur la base d'une justification jugée non satisfaisante (détails dans les comptes rendus)							
NOM	PHYLUM	CLASSE		éligible	PNA	SCAP	Justification MNHN
Plecotus macrobullaris Kuzjakin, 1965	Chordés	Mammifères		1	OUI	NON	espèce insuffisamment connue
Nyctalus lasiopterus (Schreber, 1780)	Chordés	Mammifères		1	OUI	NON	espèce insuffisamment connue
Aegypius monachus (Linnaeus, 1766)	Chordés	Oiseaux		1	OUI	NON	espèce de l'annexe I dont la réintroduction se fait essentiellement dans des espaces déjà protégés
Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2		NON	protégée par une espèce parapluie (butor étoilé) et effectifs nationaux faibles par rapport à ceux de l'Europe (responsabilité relativement faible)
Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Chordés	Oiseaux		2		NON	protégée par une espèce parapluie (crex crex)
Lanius senator Linnaeus, 1758	Chordés	Oiseaux		4.1	OUI	NON	plutôt pour une liste régionale et présente dans certaines régions dans des milieux de type vergers (difficile pour les protections de l'espace).
Plebeius glandon (de Prunner, 1798)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1		NON	espèce assez abondante dans les Alpes et les Pyrénées
Zerynthia polyxena (Denis & Schiffermüller, 1775)	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1		NON	espèce méridionale des aristoloches (milieux rudéraux et bords de canaux et fossés)
Gomphus graslinii Rambur, 1842	Arthropodes	Insectes	Odonates	1		NON	espèce des grands cours d'eau assez dense mais très discrète
Oxygastra curtisii (Dale, 1834)	Arthropodes	Insectes	Odonates	1		NON	espèce bien répandue au niveau national
Saga pedo (Pallas, 1771)	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1		NON	espèce bien répandue
Gryllotalpa vineae Bennet-Clark, 1970	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	4,2		NON	espèce non évaluable du fait de sa distinction uniquement génétique avec les autres espèces du genre

Ont également été proposées : deux espèces d'odonates déterminantes Znieffs en Midi Pyrénées, faisant l'objet d'un Plan National d'Action et considérées en danger sur la liste rouge des odonates de France en cours de finalisation : *Coenagrion caerulescens* (Fonscolombe, 1838) et *Coenagrion lunulatum* (Charpentier, 1840) ; deux espèces déterminantes Znieffs : *Neomys anomalus* Cabrera, 1907 et *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829). Une méthodologie visant à la constitution d'une liste d'espèces SCAP complémentaire pour la région à partir de l'outil ZNIEFF doit par ailleurs être proposée.

4 COMPTES RENDUS DES GROUPES DE TRAVAIL



Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres
métropolitaines
(SCAP)

Déclinaison Régionale : Midi-Pyrénées

Volet Biodiversité – Faune

Révision de l'annexe Régionale

Compte rendu du Groupe de Travail du 24 Août 2011:

« Amphibiens, Reptiles, Mammifères »

Le groupe de travail relatif à l'évaluation des niveaux de priorité régionaux des espèces d'Amphibiens, Reptiles et Mammifères dans le cadre de la Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP) s'est déroulé le 24 Août après midi dans les locaux du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées.

Liste des experts conviés et présent au groupe de travail

Experts conviés	Experts présents à la réunion	Avis d'experts recueillis par courriel ou téléphone	Autre
Stéphane Aulagnier (SFPEM)		x	
Laurent Barthe (CPIE 32)		x	
Alain Bertrand (ANA)			Sans réponse
Frédéric Blanc (CREN-MP)	x		
Pierre Olivier Cochard (NMP)	x		
Jean Marc Cugnasse (ONCFS)		x	
Marie-Jo Dubourg-Savage (CREN-GCMP)		x	
Georges Gonzales (SFPEM)		x	
Emmanuel Jacquot (NMP)	x		
Frédéric Néri (CREN-MP)	x		
Gilles Pottier (NMP)		x	

Etaient également présents à cet atelier Vincent Arenales Del Campo (DREAL MP) et Nicolas Goux (CREN-MP) en tant que modérateur.

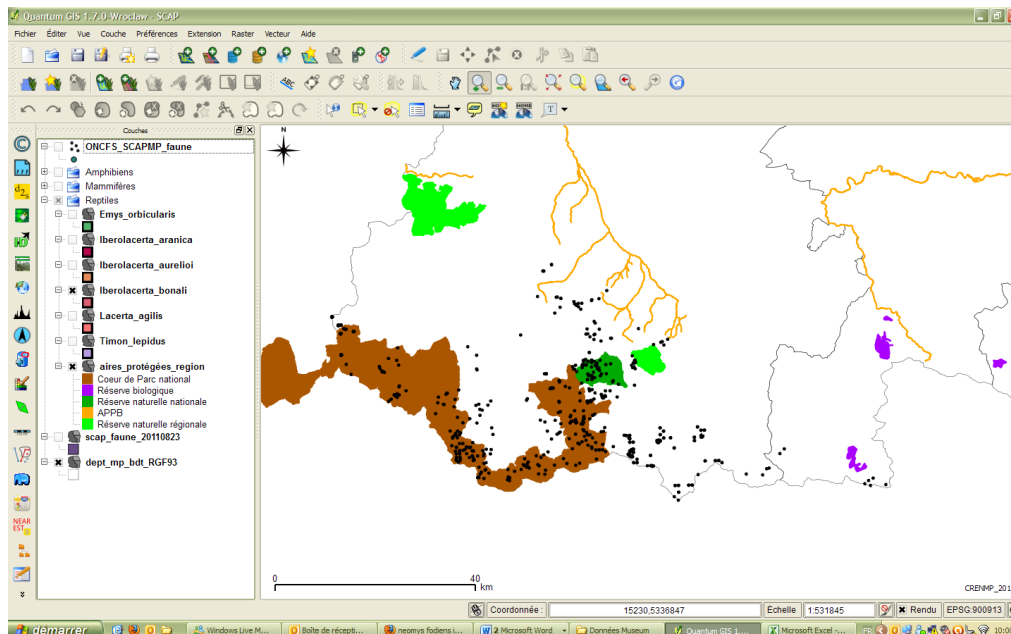
Les documents préparatoires à la réunion ont également été portés à connaissance sur <http://enmp.free.fr/SCAP> (courriel du 12/08/2011) au réseau des naturalistes régionaux (Parcs Naturels Régionaux, LPO, Lot Nature, Société de Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne, Marc Tessier, Vincent Heaulmé) ainsi qu'à l'ensemble des experts de chacun des groupes de travail.

Le présent compte rendu fait état des réflexions réalisées et des propositions de niveaux de priorité. Les détails méthodologiques sont disponibles sur <http://enmp.free.fr/SCAP>

Pour chaque espèce, un tableau rappelle les niveaux de priorité établis par le MNHN de Paris et indique le niveau de priorité retenu lors du Groupe de travail (GT).

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	1+

Le niveau de priorité pour chaque espèce se base sur une visualisation des données brutes recueillies permettant ainsi d'avoir le détail des informations pour des données jugées douteuses. Cette méthode nous a également permis de réaliser des vues zoomées sur certains secteurs lorsque nécessaire (exemple ci-dessous).



Par anticipation aux futures évolutions de ce programme, les espèces qu'il serait souhaitable d'ajouter à la SCAP ont été proposées. Un protocole pour établir une telle liste sera toutefois proposé au CSRPN du 16 Septembre.

1 AMPHIBIENS

1.1 *BOMBINA VARIEGATA (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	1+

Malgré des lacunes certaines dans notre connaissance sur les localités précises hébergeant le sonneur à ventre jaune, la distribution de cette espèce en Midi Pyrénées est globalement connue. Par ailleurs, les prospections en cours réalisées dans le cadre du Plan National d'Action devraient permettre d'améliorer cette connaissance rapidement. La responsabilité régionale pour la survie de l'espèce au niveau national est faible. Toutefois, en limite sud occidentale de son aire de répartition, on peut considérer les populations lotoises comme des témoins de l'évolution de la distribution de l'espèce au niveau national. De plus, les populations connues sont isolées et s'avèrent menacées.

Aucun des sites où l'espèce est actuellement connue dans la région n'est concerné par un statut de protection. Cette espèce représente donc une priorité majeure pour la SCAP justifiant le niveau de priorité 1+.

1.2 *CALOTRITON ASPER (DUGES, 1852)*

MNHN		GT
N: 2+	R: 2+	2+

L'Euprocte des Pyrénées est une espèce dont la distribution est relativement bien connue. Sa présence dans plusieurs aires protégées justifie le niveau de priorité 2+ au regard des données recueillies. Toutefois, les populations non-souterraines de basse altitude (< 1000 m, voire < 500 m pour certaines) des reliefs calcaires du front nord-pyrénéen (Pibeste en 65, Gar/Estelas occidental en 31, Estelas en 09 ...) ont un statut manifestement précaire (limite d'aire horizontale et verticale, vraisemblable disjonction) et apparaissent sujettes à diverses menaces : leur habitat (tant terrestre qu'aquatique) est parcouru par un important réseau de pistes forestières. La situation de ces populations en fait de plus une espèce probablement sensible aux effets du réchauffement climatique.

1.3 *PELOBATES CULTRIPES (CUVIER, 1829)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1-

Le pélobate cultripède est connu de la Haute Garonne (Toulouse), probablement du Tarn et de l'Est de l'Aveyron. Les données historiques rassemblées à l'Ouest de la Garonne (Blagnac, Lévigac, Saint-Lys...) ne sont plus d'actualité. Il est vraisemblablement plus répandu dans la région mais les difficultés liées à sa détection ont fortement limitées la connaissance sur sa distribution. Aucune de ses populations connues n'est concernée par une aire protégée. Ses exigences écologiques font de cette espèce un outil pertinent dans le cadre de la SCAP malgré une certaine méconnaissance de sa distribution justifiant le niveau de priorité 1-.

1.4 *PELOPHYLAX LESSONAE (CAMERANO, 1882)*

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	8

Les données recueillies ne distinguent pas les différentes espèces appartenant au complexe des grenouilles vertes. Utiliser ce complexe d'espèces dans le cadre de la SCAP n'apparaît pas pertinent. La grenouille de Lessona est actuellement inconnue de Midi-Pyrénées. Des prospections spécifiques poussées dans le nord de la région seraient cependant nécessaire afin de s'en assurer. Identifiée sur l'Aubrac lozérien (Destre et al. 2000), il est fortement probable qu'elle soit présente sur l'Aubrac aveyronnais et, peut-être, d'autres zones élevées du Massif Central de Midi-Pyrénées.

1.5 ESPECES ABSENTES DE MIDI-PYRENEES

Bufo viridis Laurenti, 1768

Discoglossus montalentii Lanza, Nascetti, Capula & Bullini, 1984

Discoglossus sardus Tschudi, 1837

Pelobates fuscus (Laurenti, 1768)

Rana arvalis Nilsson, 1842

Rana pyrenaica Serra-Cobo, 1993

Salamandra atra Laurenti, 1768

Salamandra lanzai Nascetti, Andreone, Capula & Bullini, 1988

Speleomantes strinatii (Allen, 1958)

Espèce introduite dans une grotte près de Moulis dans les années 80. Non prise ne compte pour l'étude SCAP en Midi-Pyrénées.

2 REPTILES

2.1 *EMYS ORBICULARIS (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT
N: 3	R: 3	1+

La cistude d'Europe est une espèce, dont les populations à l'ouest de la région sont considérées comme indigènes, ne bénéficie d'aucune aire protégée pour sa conservation en Midi-Pyrénées. Elle est donc évaluée en priorité 1+ à l'échelle de la région. La naturalité des individus observés est douteuse dans le reste de la région.

2.2 *IBEROLACERTA ARANICA (ARRIBAS, 1993)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1+

Espèce endémique non concernée par le réseau d'aires protégées justifiant le niveau de priorité 1+.

2.3 *IBEROLACERTA AURELIOI (ARRIBAS, 1994)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1+

Espèce endémique non concernée par le réseau d'aires protégées justifiant le niveau de priorité 1+.

2.4 *IBEROLACERTA BONNALI* (LANTZ, 1927)

MNHN		GT
N: 2+	R: 2+	3

Le Lézard de Bonnal est une espèce endémique des Pyrénées. Ses populations sont principalement incluses dans le Parc National des Pyrénées. Trois aires protégées sont concernées par sa présence : la Zone Centrale du PNP, la Réserve Nationale du Néouvielle et la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon. De plus, le reste de ses populations est pour la quasi-totalité inclus dans le réseau Natura 2000 et la Zone périphérique du Parc. Le réseau d'aires protégées est donc jugé satisfaisant pour cette espèce justifiant un niveau de priorité 3.

2.5 *LACERTA AGILIS LINNAEUS*, 1758

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	1+

Espèce en régression au niveau national pour laquelle le réseau d'aires protégées est incontestablement insuffisant dans la région justifiant le niveau de priorité 1+. À l'extrême sud-est de l'Ariège, les seules données certifiées et contemporaines sont une très petite aire sur la commune de l'Hospitalet-près-d'Andorre.

Notons que la population pyrénéenne est totalement distincte spatialement de la population du Massif Central et constituerait une entité systématique différente. Son futur évolutif semble aussi bien différent de celui des populations du Massif Central. Il ne paraît pas très menacé par l'anthropisation à échelle globale, mais les seules populations connues de la région sont situées dans des contextes potentiellement impacté par l'anthropisation : environs de la très fréquentée Nationale conduisant au Pas de la Case / col de Puymorens et plantation ONF de Pins à crochets. Il apparaît particulièrement concerné par la problématique d'incendie des landes à *Genista purgans* et de plantations de résineux.

2.6 *TIMON LEPIDUS (DAUDIN, 1802)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1+

Espèce distribuée sur la moitié est de la région de manière fragmentée représentant un enjeu majeur dans le cadre de la SCAP du fait des exigences reconnues envers son habitat. Seul quelques aires protégées s'avèrent effectives pour la conservation de l'espèce justifiant le niveau de priorité 1+.

2.7 *ESPECES ABSENTES DE MIDI-PYRENEES*

Euleptes europaea (Gené, 1838)

Mauremys leprosa (Schweigger, 1812)

Psammmodromus hispanicus Fitzinger, 1826

Testudo hermanni Gmelin, 1789

Vipera seoanei Lataste, 1879

Vipera ursinii (Bonaparte, 1835)

2.8 *ESPECES COMPLEMENTAIRES PROPOSEES*

2.8.1 *CHALCIDES STRIATUS (CUVIER, 1829)*

Espèce méditerranéenne représentant un enjeu régional important notamment en raison des fortes pressions identifiées sur ses habitats connus. Cette espèce dont les populations sont fortement fragmentées est toutefois bien répandue en zone méditerranéenne. Considéré comme l'un des reptiles les plus rares en Midi-Pyrénées, il serait proposé de lui attribuer un niveau de priorité 1+.

3 MAMMIFERES

3.1 *ARVICOLA SAPIDUS MILLER, 1908*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1+

Niveau de priorité jugé correct par le groupe de travail en raison de sa très faible représentation dans le réseau d'aires protégées.

3.2 *CASTOR FIBER LINNAEUS, 1758*

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	2+

Le castor apparaît comme prioritaire à l'échelle nationale selon les résultats d'évaluation du MNHN. En Midi-Pyrénées, l'évolution de ses populations est bien connue et l'espèce est actuellement présente jusque dans le département du Tarn en aval d'Albi. Les données observées, qui concerneraient une même population pour la région, ne sont pas intégrées au réseau d'aires protégées. Cependant, au regard de la dynamique de ses populations et de son caractère peu discriminant envers les milieux remarquables nécessitant une protection forte en région, il a été choisi de noter l'espèce en priorité 2+ pour Midi-Pyrénées.

3.3 *GALEMYS PYRENAICUS (E. GEOFFROY, 1811)*

MNHN		GT
N: 2+	R: 2+	1+

Le Desman des Pyrénées est une espèce pour laquelle la responsabilité régionale en termes de conservation est très forte. L'espèce est évaluée en priorité 2+ par le MNHN en raison de sa présence dans plusieurs aires protégées. Toutefois, en observant uniquement les données postérieures à l'année 2000, on voit que la majorité des contacts avec l'espèce a eu lieu hors du périmètre d'aires protégées. Le niveau de priorité 1 + est donc attribué à cette espèce.

3.4 *LUTRA LUTRA (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT
N: 2+	R: 2+	2+

Espèce en expansion dans la région pour laquelle seules quelques populations sont concernées par le réseau d'aires protégées.

3.5 *MARMOTA MARMOTA (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT
N: 3	R: 3	8

Espèce introduite dans les Pyrénées.

3.6 *MINIOPTERUS SCHREIBERSII* (KUHL, 1817)

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	1+

Espèce dont la responsabilité régionale est très forte avec de nombreuses menaces identifiées. Peu d'aires protégées effectives pour sa préservation au regard de sa distribution justifiant la priorité 1+ pour cette espèce.

3.7 *MUSTELA LUTREOLA* (LINNAEUS, 1761)

MNHN		GT
N: 2+		8

Espèce considérée actuellement absente de la région. La région Midi-Pyrénées se situe toutefois dans la continuité biogéographique des populations avérées dans le Sud-Ouest et les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées sont identifiés dans le Plan Régional d'Action comme des territoires potentiellement favorables pour une recolonisation. Une révision de cette priorité est donc à prévoir si l'espèce arrive en région.

3.8 *MYOTIS BECHSTEINII* (KUHL, 1817)

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	2-

Espèce dont la répartition en Midi-Pyrénées est vraisemblablement bien plus importante en raison d'un manque de prospections et des difficultés rencontrées pour la détecter. Sa présence dans quelques aires protégées justifie le niveau de priorité 2-.

3.9 *MYOTIS BLYTHII* (TOMES, 1857)

MNHN		GT
N: 2+	R: 2+	2+

Les données de grand et petit murin sont traitées en complexe en raison des difficultés à distinguer les deux espèces. Toutefois, les implications pour la conservation de ces deux espèces sont considérées comme similaires, en particulier concernant les zones de gîtes où elles se retrouvent fréquemment ensemble, expliquant que nous avons évalués ce taxon. Le réseau d'aires protégées est jugé à renforcer pour cette espèce.

3.10 *RHINOLOPHUS EURYALE BLASIUS, 1853*

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	1+

La région Midi-Pyrénées a une forte responsabilité pour la conservation de cette espèce au niveau national. Le Muséum a évalué au niveau de priorité 2+ pour la région en raison de sa présence dans 7 APB et dans le PNP. Toutefois, au regard des données de distribution recueillies, le réseau d'aires protégées apparaît insuffisant justifiant la priorité 1 + pour cette espèce.

3.11 *RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM* (SCHREBER, 1774)

MNHN		GT
N: 2+	R: 2+	2+

L'espèce est présente dans plusieurs aires protégées de la région. Ce réseau doit toutefois être renforcé au regard des données recueillis justifiant le niveau 2 +.

3.12 RHINOLOPHUS HIPPOSIDEROS (BECHSTEIN, 1800)

MNHN		GT
N: 2+	R: 2+	2+

L'espèce est présente dans plusieurs aires protégées de la région. Ce réseau doit toutefois être renforcé au regard des données recueillies justifiant le niveau 2 +.

3.13 URSUS ARCTOS LINNAEUS, 1758

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1+

L'évaluation de l'ours a fait débat lors du groupe de travail. Au regard de la méthodologie du Muséum, seule une petite partie de l'aire de répartition de l'ours est incluse en aire protégée. De plus, la responsabilité régionale envers cette espèce est très importante ce qui pourrait justifier un niveau de priorité 1+. Toutefois, plusieurs interrogations apparaissent quant à la mise en place d'aires protégées pour une espèce dont la mobilité est si importante. En ce sens, il fut évoqué d'évaluer cette espèce comme non pertinente pour discriminer des secteurs nécessitant une mise en protection à moins de pouvoir créer une nouvelle aire protégée de grande envergure (type Parc National). La piste de mettre en protection des zones de quiétude pour l'espèce a également été évoquée. Il a finalement été décidé de conserver le niveau de priorité 1+ pour cette espèce tout en avertissant sur les difficultés d'intégration des problématiques de conservation de cet animal dans un réseau d'aires protégées.

3.14 ESPECES ABSENTES DE MIDI-PYRENEES

Arvicola terrestris (Linnaeus, 1758)

Cricetus cricetus (Linnaeus, 1758)

Halichoerus grypus (Fabricius, 1791)

Lepus timidus Linnaeus, 1758

Lynx lynx (Linnaeus, 1758)

Myotis capaccinii (Bonaparte, 1837)

Une donnée est remontée au Museum sur l'APB de la carrière de Sabarat (FR3800354) en Ariège. Ce site fut classé en décembre 1993 suite au rapport réalisé au mois de Mai 1993 par Alain Bertrand selon l'arrêté. Espèce confirmée absente de Midi-Pyrénées par le groupe de travail.

Myotis punicus Felten, 1977

Phoca vitulina Linnaeus, 1758

Rhinolophus mehelyi Matschie, 1901

3.15 ESPECES COMPLEMENTAIRES PROPOSEES

3.15.1 PLECOTUS MACROBULLARIS KUZYAKIN, 1965

Espèce présente actuellement uniquement dans le Parc National des Pyrénées mais pour laquelle un manque de connaissances sur la distribution en région est identifié. Proposition en niveau de priorité 3 en considérant que ce niveau de priorité augmentera avec l'évolution des connaissances sur sa répartition.

3.15.2 NEOMYS ANOMALUS CABRERA, 1907

Espèce plus rare que *Neomys fodiens* dans la région qui utilise des habitats particulièrement intéressants, abritant des espèces patrimoniales, et à mettre sous un statut de protection fort. Peu de données sont disponibles pour cette espèce justifiant un niveau de priorité 1-.

3.15.3 *NYCTALUS LASIOPTERUS (SCHREBER, 1780)*

La Grande noctule est une espèce pour laquelle un manque de connaissances est identifié. Toutefois, elle mérite au même titre que l'Oreillard montagnard d'apparaître sur la liste SCAP qui n'est pas mieux connu en Midi-Pyrénées. Les menaces qui pèsent sur cette espèce apparaissent de plus en plus importantes et l'outil aire protégées apparaît particulièrement pertinent pour assurer la pérennité déjà fragile de cette espèce dans la région.



Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres
métropolitaines
(SCAP)

Déclinaison Régionale : Midi-Pyrénées

Volet Biodiversité – Faune

Révision de l'annexe Régionale

Compte rendu du Groupe de Travail du 30 Août 2011:

« Coléoptères, Odonates, Lépidoptères, Orthoptères »

Le groupe de travail relatif à l'évaluation des niveaux de priorité régionaux des espèces Coléoptères, Odonates, Lépidoptères, Orthoptères dans le cadre de la Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP) s'est déroulé le 30 Août après midi dans les locaux du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées.

Liste des experts conviés et présent au groupe de travail

Experts conviés	Experts présents à la réunion	Avis d'experts recueillis par courriel ou téléphone	Autre
Hervé Brustel (Ecole d'Ingénieurs de Purpan)		x	
Samuel Danflous (CREN-MP)	x		
Bernard Defaut			Invitation refusée
David Demergès (CREN_MP)	x		
Nicolas Gouix (CREN-MP)	x		
Martine Guilmet (SFO)			Indisponible
Vincent Heaulmé			Sans réponse
Luc Legal (EcoLab - CNRS-UPS-INPT)		x	
Laurent Pélozuelo (EcoLab - CNRS-UPS-INPT)	x		
Francois Prud'Homme	x		
Lionel Valladares (Ecole d'Ingénieurs de Purpan)		x	

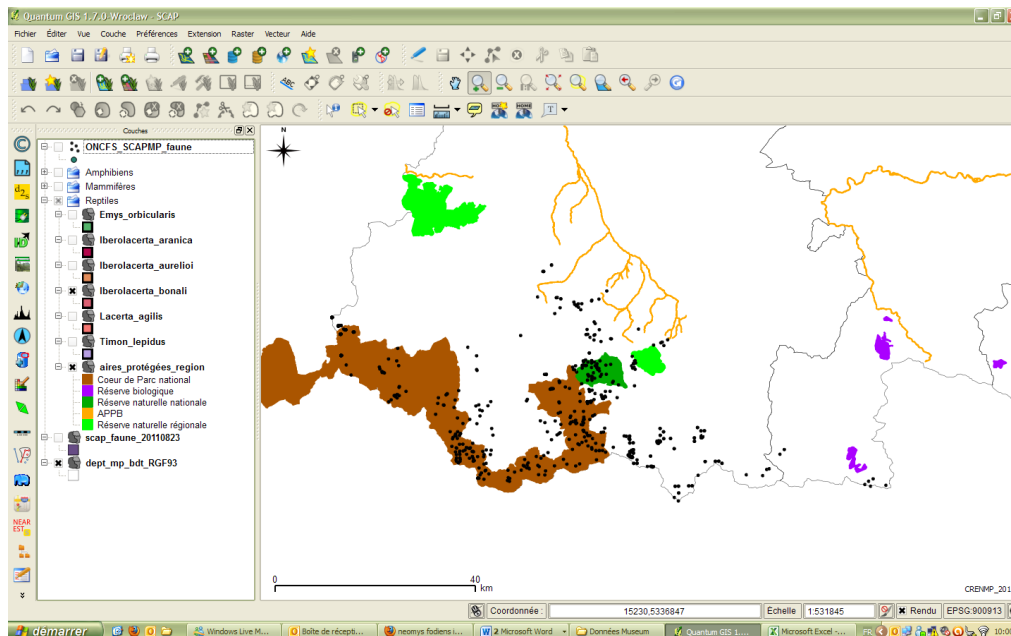
Les documents préparatoires à la réunion ont également été portés à connaissance sur <http://enmp.free.fr/SCAP> (courriel du 12/08/2011) au réseau des naturalistes régionaux (Parcs Naturels Régionaux, LPO, Lot Nature, Société de Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne, Marc Tessier, Vincent Heaulmé) ainsi qu'à l'ensemble des experts de chacun des groupes de travail.

Le présent compte rendu fait état des réflexions réalisées et des propositions de niveaux de priorité. Les détails méthodologiques sont disponibles sur <http://enmp.free.fr/SCAP>

Pour chaque espèce, un tableau rappelle les niveaux de priorité établis par le MNHN de Paris et indique le niveau de priorité retenu lors du Groupe de travail (GT).

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	1+

Le niveau de priorité pour chaque espèce se base sur une visualisation des données brutes recueillies permettant ainsi d'avoir le détail des informations pour des données jugées douteuses. Cette méthode nous a également permis de réaliser des vues zoomées sur certains secteurs lorsque nécessaire (exemple ci-dessous).



Par anticipation aux futures évolutions de ce programme, les espèces qu'il serait souhaitable d'ajouter à la SCAP ont été proposées. Un protocole pour établir une telle liste sera toutefois proposé au CSRPN du 16 Septembre.

1 COLEOPTERES

1.1 *CERAMBYX CERDO LINNAEUS, 1758*

MNHN		GT
N: 2+	R: 3	8

Cerambyx cerdo est une espèce largement répandue dans la région Midi-Pyrénées malgré une faible remontée de données. A ce titre, il a été retiré de la liste des espèces déterminantes pour la constitution des ZNIEFF dans la Région. L'espèce n'apparaît pas pertinente pour discriminer des secteurs remarquables susceptibles de nécessiter une mise en protection.

1.2 *LIMONISCUS VIOLACEUS (P. W. J. MÜLLER, 1821)*

MNHN		GT
N: 1-	R: 2+	1+

La remontée de données signale une localisation de *Limoniscus violaceus* au sein de la réserve Biologique de Montoulieu en forêt de Grésigne. Cette donnée est en réalité liée à un mauvais pointage d'une observation située sur le secteur de St Clément. *L. violaceus* n'est donc présent dans aucune aire protégée de la région. Cette espèce est pourtant l'un des coléoptères saproxyliques « à statut » les plus rares de France et de Midi-Pyrénées. Par le nombre de localités connues, la région Midi-Pyrénées a une responsabilité particulière quant à la prise en compte de sa conservation. Midi Pyrénées est de plus certainement la région où sa distribution est la mieux connue en raison des travaux scientifiques menés sur cette espèce et de l'activité des naturalistes. Le Taupin violacé constitue donc un enjeu prioritaire 1+ dans le cadre de la SCAP.

1.3 *OSMODERMA EREMITA (SCOPOLI, 1763)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 3	1+

Les populations d'*Osmoderma eremita* en Midi-Pyrénées sont parmi les plus conséquentes à l'échelle nationale. La responsabilité de la région envers cette espèce est donc très importante. Malgré une répartition apparemment répandue, les sites où est présente cette espèce s'avèrent tous remarquables. De plus, elle est absente du réseau d'aires protégées dans la région. La connaissance relative à la distribution de cette espèce est globalement bonne en raison des nombreuses prospections ciblées, notamment dans le cadre de projets d'aménagements du territoire. Cette espèce constitue donc un enjeu prioritaire 1+ dans le cadre de la SCAP.

1.4 *ROSALIA ALPINA (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT
N: 2+	R: 2+	2+

Les données recueillies sont lacunaires au regard de la distribution estimée par les experts concernant la Rosalie des alpes. Seules certaines des populations pyrénéennes sont incluses au réseau d'aires protégées. Les autres populations de la région, souvent plus exposées aux menaces anthropiques, sont hors aires protégées justifiant le niveau 2+ retenu dans le cadre de la SCAP.

1.5 ESPECES ABSENTES DE MIDI-PYRENEES

Acmaeoderella cyanipennis perroti (Schaefer, 1949)

Cette espèce intégrée à l'annexe Régionale réalisée par le MNHN est présente uniquement en Provence. Longtemps considérée endémique de la CRAU, elle a été trouvée près d'Aix sur le plateau de l'Arbois.

Agabus cephalotes Reiche, 1861

Anillus hypogaeus Aubé, 1861

Brachyta borni (Ganglbauer, 1903)

Carabus alysidotus stagnalisaequalis Vacher de Lapouge, 1916

Carabus clatratus arelatensis Vacher de Lapouge, 1903

Carabus variolosus Fabricius, 1787

Deronectes lareynii (Fairmaire, 1858)

Dytiscus latissimus Linnaeus, 1758

Graphoderus bilineatus (de Geer, 1774)

Nebria lareyniei Fairmaire, 1858

Percus strictus lavezzianus Jeannel, 1942

Phryganophilus ruficollis (Fabricius, 1798)

Pterostichus devillei Puel, 1924

Rhysodes sulcatus (Fabricius, 1787)

Scotodipnus fagniezi Jeannel, 1937

Stephanopachys linearis (Kugelann, 1792)

Stephanopachys substriatus (Paykull, 1800)

Troglorites ochsi Fagniez, 1921

Trox cribrum clathratus Reiche, 1861

2 LEPIDOPTERES

2.1 *ACTIAS ISABELLAE (GRAELLS, 1849)*

MNHN		GT
1+		

Une donnée historique des années 1970 au col de Somport est disponible pour l'Isabelle. Elle est toutefois considérée actuellement absente de la région. La donnée remontée au MNHN de la RBD de Carcanet a été jugée douteuse et invalidée par le groupe de travail.

2.2 *BOLORIA EUNOMIA (ESPER, 1799)*

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	1+

La distribution du Nacré de la bistorte est relativement bien connue en Midi-Pyrénées. Par ailleurs, la région a une forte responsabilité quant à la préservation de cette espèce. Seule une aire protégée est concernée par sa présence justifiant le niveau de priorité 1+ qui lui est attribué.

2.3 *COENONYMPHA OEDIPPUS (FABRICIUS, 1787)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1-	1-

La remontée de donnée concernant le Fadet des laïches est lacunaire. Ainsi, il est également connu de la « Lande de Ger » (65). Aucune aire protégée n'est concernée par sa présence. Le groupe de travail a pourtant mis en avant que cette espèce nécessite en particulier une mise en

protection des sites où elle est présente. En raison de la mauvaise connaissance quant à sa distribution, le niveau de priorité 1 – lui est attribué.

2.4 *ERIOGASTER CATAX (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	8

La Laineuse du prunellier est potentiellement bien répandue dans la région. Le manque de données recueillies s'explique par un défaut de prospections en raison des particularités biologiques de l'espèce. Les adultes volent en période hivernale et son peu attirés par les lampes utilisées dans les inventaires. L'espèce est donc jugée actuellement non pertinente pour l'identification d'espaces naturels nécessitants une mise en protection.

2.5 *EUPHYDRYAS AURINIA (ROTTEMBURG, 1775)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	2+

Le Damier de la succise est une espèce dont la répartition est relativement bien connue en Midi-Pyrénées. Sa présence au sein de plusieurs aires protégées de la région justifie le niveau de priorité 2 + associé à l'espèce. Toutefois, il a été mis en évidence que les différences d'exigences entre les différents écotypes posent problème avec des enjeux différents affiliés à chacun d'entre eux.

2.6 *GLAUCOPSYCHE ALCON (DENIS & SCHIFFERMÜLLER, 1775)*

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	1+

Parmi les données recueillies concernant l'Azuré des mouillères, seule une se situe en aire protégée, dans la réserve biologique des tourbières de l'Aubrac. Elle ne fut pas mise en évidence lors de la réalisation des documents de travail en raison d'une localisation peu précise de la donnée originelle. Un noyau important des populations est présent sur l'Aubrac pour cette espèce. Les confusions possibles avec *rebeli* ont limité la connaissance quant à la distribution de cette espèce. Toutefois les implications de conservations étant similaire justifient le niveau de priorité 1 + qui lui est attribué.

2.7 *GLAUCOPSYCHE ARION (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	2+

L'Azuré du serpolet est relativement bien répandu en Midi-Pyrénées. Malgré qu'aucune des données recueillies ne soit incluses dans une aire protégée, le groupe de travail a estimé un niveau de priorité 2 + pour la région, traduisant ainsi que certains sites où l'espèce est connue mériteraient un statut de protection.

2.8 *GLAUCOPSYCHE REBELI (HIRSCHKE, 1904)*

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	1+

L'Azuré de la croisette n'est présent dans aucune aire protégée de la région. Malgré les difficultés d'identification avec *G. alcon*, la connaissance globale quant à sa distribution est jugée satisfaisante justifiant le niveau de priorité 1 + qui lui est attribué.

2.9 *LOPINGA ACHINE (SCOPOLI, 1763)*

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	2-

La Bacchante est une espèce en expansion caractéristique des forêts sèches. Le peu de données recueillies est clairement attribué à un manque de prospection. Ces deux éléments justifient le niveau de priorité 2- qui lui est attribué.

2.10 *LYCAENA DISPAR (HAWORTH, 1802)*

MNHN		GT
N: 3	R: 3	2+

Le Cuivré des marais est une espèce en expansion sur le territoire national pour laquelle nous disposons d'une bonne connaissance au niveau régional. Ses populations sont faiblement représentées au sein des aires protégées justifiant le niveau de priorité 2 + qui lui est attribué.

2.11 *LYCAENA HELLE (DENIS & SCHIFFERMÜLLER, 1775)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1+

Le Cuivré de la bistorte est une espèce pour laquelle la responsabilité régionale est très forte quant à la préservation des populations pyrénéennes. Le bon niveau de connaissance sur sa distribution et son absence au sein du réseau d'aires protégées actuel justifie le niveau de priorité 1+ qui lui est attribué.

2.12 *PARNASSIUS APOLLO* (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	2+

L'Apollon est une espèce dont la distribution est bien connue en Midi-Pyrénées. Notons la disparition de ses populations aveyronnaises dans les années 80. Sa présence au sein de plusieurs aires protégées justifie le niveau de priorité 2+ qui lui est attribué.

2.13 *PARNASSIUS MNEMOSYNE* (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	2+

Le Semi-Apollon est une espèce dont la distribution est bien connue en Midi-Pyrénées. En comparaison de l'Apollon, l'espèce apparaît plus stenoèce expliquant une distribution plus localisée. Le suivi de la méthodologie nous conduit tout de même à sélectionner un niveau de priorité 2+ qui lui est attribué.

2.14 *PROSERPINUS PROSERPINA* (PALLAS, 1772)

MNHN		GT
N: 3	R: 3	8

Des données supplémentaires sont connues pour la région (Clermont le Fort, Labastide Saint-Pierre, Labastide de Sérou, Université Paul Sabatier de Toulouse). Le Sphinx de l'Épilobe est toutefois une espèce mobile dont la présence est régulièrement associée à une présence anthropique. Le groupe de travail a souligné que le peu de données remontées ne traduit pas une rareté quelconque pour cette espèce. Elle est donc jugée non pertinente pour l'identification d'espaces naturels nécessitant une mise en protection.

2.15 *PYRGUS CIRSI* (RAMBUR, 1839)

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	2-

L'Hespérie des Cirses est une espèce tardive difficile à déterminer et à prospector. La méconnaissance quant à la valeur patrimoniale de cette espèce en Midi-Pyrénées ne justifie pas un niveau de priorité 1 malgré qu'aucune des populations recensées ne soit incluse dans un périmètre d'aire protégée. Le groupe de travail a donc décidé de lui attribuer le niveau de priorité 2-.

2.16 *ZERYNTHIA RUMINA* (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1-

Aucune donnée remontée concernant cette espèce. Elle est toutefois connue dans la moitié sud du département de l'Aveyron, mais hors aires protégées. Le manque de connaissance sur sa distribution en Midi-Pyrénées explique le niveau de priorité 1 – qui lui est associé.

2.17 ESPECES ABSENTES DE MIDI-PYRENEES

Boloria aquilonaris (Stichel, 1908)
Coenonympha hero (Linnaeus, 1761)
Coenonympha tullia (Müller, 1764)
Colias palaeno (Linnaeus, 1761)
Erebia sudetica Staudinger, 1861
Euphydrias desfontainii (Godart, 1819)
Euphydrias maturna (Linnaeus, 1758)
Glaucopsyche nausithous (Bergsträsser, 1779)
Glaucopsyche teleius (Bergsträsser, 1779)
Gortyna borelii (Freyer, 1839)
Hyles hippophaes (Esper, 1789)
Papilio alexanor Esper, 1800
Parnassius phoebus (Fabricius, 1793)
Rhyparioides metelkana (Lederer, 1861)

2.18 ESPECES COMPLEMENTAIRES PROPOSEES

2.18.1 PLEBEIUS GLANDON (DE PRUNNER, 1798)

L'Azuré des Soldanelles est peu commun dans les Pyrénées. Il est connu dans le Parc National des Pyrénées. Cependant, il est nécessaire de réaliser des prospections hors parc pour cette espèce méconnue. Il est donc proposé de lui attribuer un niveau de priorité 2-.

2.18.2 ZERYNTHIA POLYXENA (DENIS ET SCHIFFERMÜLLER, 1775)

La Diane est une espèce présente dans les zones de pelouse sèche en Aveyron et en Ariège. Sa distribution est globalement connue à l'échelle de la région. Toutefois, cette espèce justifie la mise en protection d'un site. Le niveau de priorité 1+ est donc proposé.

3 ODONATES

3.1 *COENAGRION MERCURIALE (CHARPENTIER, 1840)*

MNHN		GT
N: 1-	R: 3	2+

La distribution de l'Agrion de mercure est plutôt bien connue au niveau régional malgré une sous-représentation des données fournies. Le caractère bio-indicateur de sites préservés a été jugé faible à l'échelle de la région, où il peut être observé dans des ruisselets très dégradés. Toutefois, cette espèce est considérée intéressante pour discriminer des secteurs à enjeux, dans le piedmont pyrénéen. Sa faible représentation dans le réseau d'aires protégées justifie le niveau de priorité 2+ qui lui est attribué.

3.2 *LEUCORRHINIA ALBIFRONS (BURMEISTER, 1839)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1-	

Présence incertaine en Midi-Pyrénées en attente de vérification des données.

3.3 *LEUCORRHINIA CAUDALIS (CHARPENTIER, 1840)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	

Présence incertaine en Midi-Pyrénées en attente de vérification des données.

3.4 *MACROMIA SPLENDENS (PICTET, 1834)*

MNHN		GT
N: 1-	R: 2+	1+

En plus des données recueillies, la Cordulie splendide est également connue sur le Tarn, le Viaur et le Dourdou (données essentiellement antérieures à 2001). Il a été identifié une forte responsabilité régionale envers cette espèce. Absente du réseau d'aires protégées, on estime que le niveau de connaissances sur la répartition de l'espèce est globalement satisfaisant même si des lacunes ont été identifiées localement. Cette espèce est particulièrement sensible à la qualité de son habitat (aquatique et riverain) et nécessite la mise sous protection forte des secteurs qu'elle fréquente justifiant le niveau de priorité 1 + qui lui est attribué.

3.5 *ESPECES ABSENTES DE MIDI-PYRENEES*

Coenagrion ornatum (Selys, 1850)

Gomphus flavipes (Charpentier, 1825)

Espèce commune sur l'Adour dans les Landes devant être recherché dans le Gers.

Leucorrhinia pectoralis (Charpentier, 1825)

3.6 *ESPECES COMPLEMENTAIRES PROPOSEES*

3.6.1 *GOMPHUS GRASLINII (RAMBUR, 1842)*

Les enjeux de conservation pour le Gomphe de graslin apparaissent similaires avec ceux concernant *Macromia splendens*. L'espèce s'avère toutefois plus rare en région avec moins de données connues. La responsabilité régionale envers cette espèce est pourtant forte justifiant un niveau de priorité 1-.

3.7 *OXYGASTRA CURTISII (DALE, 1834)*

Les enjeux associés à la Cordulie à corps fin sont jugés similaires au niveau national et régional aux enjeux identifiés pour l'Agrion de mercure.

3.8 COENAGRION LUNULATUM (CHARPENTIER, 1840) ET COENAGRION CAERULESCENS (FONSCOLOMBE, 1838)

Ces deux espèces font l'objet d'un plan national d'action (PNA) et sont intégrées à la liste rouge provisoire des odonates pour la France en tant qu'espèce « en danger ».

4 ORTHOPTERES

4.1 **ANTAXIUS SORREZENSIS (MARQUET, 1877)**

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	1-

L'Antaxie cévenole est largement sous prospectée en Midi-Pyrénées. Elle est absente du réseau d'aires protégées justifiant un niveau de priorité 1-.

4.2 **ESPECES ABSENTES DE MIDI-PYRENEES**

- Antaxius bouveri* Chopard, 1923
- Antaxius chopardi* Morales Agacino, 1936
- Ephippiger provincialis* (Yersin, 1854)
- Prionotropis hystrix azami* Uvarov, 1923
- Prionotropis rhodanica* Uvarov, 1923
- Pterolepis bonfilsii* (Galvagni, 1976)
- Pterolepis poneli* (Harz & Voisin, 1987)

4.3 **ESPECES COMPLEMENTAIRES PROPOSEES**

4.3.1 **SAGA PEDO (PALLAS, 1771)**

Contrairement à l'avis énoncé par le MNHN, cette espèce est jugée pertinente pour discriminer des aires à protégées avec un niveau de priorité 1-.

4.4 **GRYLLOTALPA VINEAE BENNET-CLARK, 1970**

Espèce dont l'identification sur des critères morphologiques est jugée possible contrairement au commentaire énoncé par le MNHN.



Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres
métropolitaines
(SCAP)

Déclinaison Régionale : Midi-Pyrénées

Volet Biodiversité – Faune

Révision de l'annexe Régionale

Compte rendu du Groupe de Travail du 5 Septembre 2011:

« Arachnides, Mollusques, Isopodes »

Le groupe de travail relatif à l'évaluation des niveaux de priorité régionaux des espèces d' Arachnides, Mollusques et Isopodes dans le cadre de la Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP) s'est déroulé le 5 septembre après midi dans les locaux du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées.

Liste des experts conviés et présent au groupe de travail

Experts conviés	Experts présents à la réunion	Avis d'experts recueillis par courriel ou téléphone	Autre
Alain Bertrand (ANA)			Sans réponse
Pierre Olivier Cochard (NMP)			Invitation refusée
Samuel Danflous (CREN-MP)	x		
Christian Juberthie		x	
Frederic Néri (CREN-MP)	x		
Déjean Sylvain (CREN-MP)	x		

Etaient également présents à cet atelier Nicolas Goux (CREN-MP) et Daniel Marc (CREN-MP) en tant que modérateur.

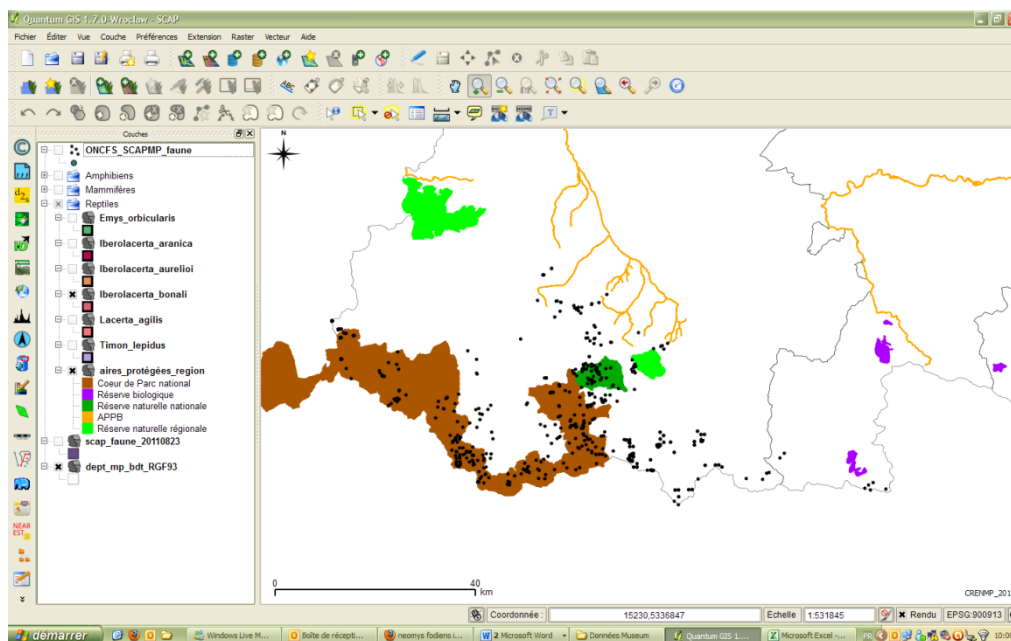
Les documents préparatoires à la réunion ont également été portés à connaissance sur <http://enmp.free.fr/SCAP> (courriel du 12/08/2011) au réseau des naturalistes régionaux (Parcs Naturels Régionaux, LPO, Lot Nature, Société de Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne, Marc Tessier, Vincent Heaulmé) ainsi qu'à l'ensemble des experts de chacun des groupes de travail.

Le présent compte rendu fait état des réflexions réalisées et des propositions de niveaux de priorité. Les détails méthodologiques sont disponibles sur <http://enmp.free.fr/SCAP>

Pour chaque espèce, un tableau rappelle les niveaux de priorité établis par le MNHN de Paris et indique le niveau de priorité retenu lors du Groupe de travail (GT).

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	1+

Le niveau de priorité pour chaque espèce se base sur une visualisation des données brutes recueillies permettant ainsi d'avoir le détail des informations pour des données jugées douteuses. Cette méthode nous a également permis de réaliser des vues zoomées sur certains secteurs lorsque nécessaire (exemple ci-dessous).



Par anticipation aux futures évolutions de ce programme, les espèces qu'il serait souhaitable d'ajouter à la SCAP ont été proposées. Un protocole pour établir une telle liste sera toutefois proposé au CSRPN du 16 Septembre.

1 ARACHNIDES

1.1 *DOLOMEDES PLANTARIUS (CLERCK, 1758)*

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	1-

Aucune donnée recueillie concernant cette espèce pour la réalisation des cartes de répartition. Toutefois, elle est connue historiquement de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Cette araignée est l'une des seules à posséder un statut de protection en Europe. Elle est considérée vulnérable sur la liste rouge de l'IUCN. *Dolomedes plantarius* reste probablement présente en Midi-Pyrénées justifiant le niveau de priorité 1- au regard de ses implications en terme de conservation.

1.2 *ENOPLOGNATHA MORDAX (THORELL, 1875)*

MNHN		GT
N: 1-		1-

L'ensemble des populations de cette espèce s'avère localisée hors d'aires protégées effectives pour sa conservation. L'espèce est décrite comme inféodée aux dunes côtières dans les documents SCAP du MNHN. Sa présence en Midi-Pyrénées dans les secteurs de plaine témoigne qu'elle est un mauvais indicateur de ces milieux. L'espèce reste-t-elle donc pertinente, si retenue comme indicatrice de milieux, dans le cadre de la SCAP ? Le niveau de priorité 1 – est conservé pour cette espèce par application de la méthodologie MNHN. La biologie de cette espèce reste cependant à préciser.

1.3 *ICIUS SUBINERMIS* SIMON, 1937

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	8

Icius subinermis se trouve sur les bords de cours d'eau relativement préservés. Elle serait pertinente pour la SCAP à ce titre en tant qu'indicatrice d'un cortège d'espèces remarquables. Elle s'avère également mentionnée de milieux anthropiques dans lesquelles elle perd son caractère discriminant. De plus, la plupart des données, hors populations synanthropiques, connues sont déjà incluses en APPB. L'espèce est donc jugée non pertinente pour la SCAP.

1.4 *NEON VALENTULUS FALCONER, 1912*

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	1-

Espèce présente en Midi-Pyrénées sur la tourbière de Lourdes. Aucune des données recueillies n'est incluse dans le réseau d'aires protégées. La connaissance quant à sa répartition est jugée lacunaire. Ces éléments justifient le niveau de priorité 1-.

1.5 *PARDOSA BIFASCIATA* (C. L. KOCH, 1834)

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	1-

Pardosa bifasciata est une espèce nécessitant une amélioration des connaissances quant à sa distribution. Ses populations connues sont toutes hors du réseau d'aires protégées justifiant le niveau de priorité 1-.

1.6 *PARDOSA OREOPHILA SIMON, 1937*

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	1-

Espèce pour laquelle seule une donnée est remontée pour Midi-Pyrénées. Sa localisation hors du réseau d'aires protégées justifie le niveau de priorité 1. Cette espèce est également très probablement présente en zone centrale du Parc National des Pyrénées et/ou dans la Réserve Naturelle Nationale du Néouvielle. L'amélioration des connaissances sur sa distribution pourrait donc amener à une révision du niveau de priorité.

1.7 *TROCHOSA SPINIPALPIS (F.O. P.-CAMBRIDGE, 1895)*

MNHN		GT
N: 1-	R: 1-	1-

La donnée recueillie à Lacroix-Falgarde (31) se révèle erronée. Toutefois, l'espèce a été récemment découverte dans l'Aveyron. La mauvaise connaissance de sa distribution et sa localisation hors du réseau d'aires protégées justifie le niveau de priorité 1- qui lui est attribué.

1.8 *ESPECES ABSENTES DE MIDI-PYRENEES*

Arctosa fulvolineata (Lucas, 1846)

Argyroneta aquatica (Clerck, 1758)

Pirata uliginosus (Thorell, 1856)

Trebacosa europea Szinetár, 2007

2 MOLLUSQUES

Les commentaires sur les espèces de Mollusques s'appuient en grande partie sur les travaux réalisés par Alain Bertrand et notamment « l'Atlas des Mollusques Terrestres et Aquatiques de Midi-Pyrénées » réalisé en 1999 et contenant 4 tomes : tome 1 – Atlas de répartition géographique ; tome 2 – Statut des espèces ; tome 3- Conservation des espèces et des habitats et tome 4 – bibliographie et index des synonymes.

2.1 *ABIDA OCCIDENTALIS (FAGOT, 1888)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	2+

Abida occidentalis est une espèce endémique des Pyrénées présente dans plusieurs aires protégées de la région pour laquelle le niveau de connaissance global quant à sa distribution est jugé satisfaisant au regard des travaux produits par Alain Bertrand notamment. Ces éléments justifient le niveau de priorité 2+ qui lui est attribué.

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.2 *ABIDA SECALE BOILEAUSIANA (KÜSTER, 1845)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1+

Abida secale boileausiana est une espèce dont la répartition est relativement bien connue. Les localités recensées s'avèrent toutes hors du réseau d'aires protégées justifiant le niveau de priorité 1+ qui lui est attribué.

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.3 *ARGNA FERRARI BLANCI* (BOURGUIGNAT, 1874)

MNHN		GT
N: 1+		1-

Présence dans une maille de l'Est de l'Aveyron située en dehors du réseau d'aires protégées. Statut non évalué dans Bertrand (1999a). Cette sous espèce n'est toutefois pas retenue dans la liste des mollusques terrestres et dulcicoles de France continentale (Welter-Schultes et al., 2011). On peut donc s'interroger sur sa pertinence dans le cadre du projet SCAP si sa validité taxonomique n'est pas confirmée.

2.4 *BELGRANDIA CONOIDEA* (REYNIES, 1844)

MNHN		GT
N: 6		6

Espèce dont la station type se situe à l'intersection de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Bertrand (1999a) insiste sur la nécessité d'acquérir des données complémentaires et d'améliorer la connaissance sur sa biologie et son écologie justifiant le niveau de priorité 6.

2.5 *BELGRANDIELLA SAXATILIS* (REYNIES, 1844)

MNHN		GT
N: 7		6

Aucune donnée remontée concernant cette espèce. Son aire de répartition limitée au Sud du Massif Central, du Tarn-et-Garonne au Gard incluant le Tarn, l'Aveyron et l'Hérault (Girardi, 2003). Bertrand (1999a) signale la nécessité de réaliser des inventaires complémentaires et d'améliorer la connaissance sur la biologie et l'écologie de l'espèce.

2.6 *BYTHINELLA PADIRACI* LOCARD, 1903

MNHN		GT
N: 6	R: 2+	1+

Cette espèce est restreinte à la rivière souterraine de Padirac (Bertrand, 2004). On dispose donc d'une bonne connaissance globale sur sa répartition même si la connaissance des localités sur la rivière où l'espèce est présente est certainement lacunaire. Toutefois, cette rivière se situe hors du réseau d'aires protégées de la région justifiant le niveau de priorité 1+ attribué à *Bythinella padiraci*. La seule question à laquelle nous ne répondons pas est de savoir si cette espèce est plus pertinente dans la liste faune ou dans la liste associée au volet géologique de la SCAP.

2.7 *BYTHINELLA PYRENAICA* (BOURGUIGNAT, 1861)

MNHN		GT
N: 7		6

Aucune donnée remontée concernant cette espèce. Présence dans les départements 65 et le 09 (Bertrand, 1999a).

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.8 *BYTHINELLA RUBIGINOSA* (BOUBEE, 1833)

MNHN		GT
N: 7		6

Aucune donnée remontée concernant cette espèce. Présence dans les départements 31, le 65 et le 09 (Bertrand, 1999a).

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.9 *BYTHINELLA RUFESCENS* (KÜSTER, 1852)

MNHN		GT
N: 6		6

Aucune donnée remontée concernant cette espèce. Présence historique dans le département 65 (Bertrand, 1999a).

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.10 *BYTHINELLA SIMONIANA* (MOQUIN-TANDON, 1856)

MNHN		GT
N: 7		6

Aucune donnée remontée concernant cette espèce. Présence dans le sud du département 31 (Bertrand, 1999a).

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.11 *CLAUSILIA RUGOSA LAMALOUENSIS* A. LETOURNEUX, 1877

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1-

Aucune donnée remontée concernant cette espèce. Elle est toutefois présente en Aveyron (Bertrand, 1999a). La mauvaise connaissance quant à sa distribution justifie la priorité 1- au lieu de 1+ attribué à cette espèce. Statut non évalué dans Bertrand (1999a). Cette sous espèce n'est toutefois pas retenue dans la liste des mollusques terrestres et dulcicoles de France continentale (Welter-Schultes et al., 2011). On peut donc s'interroger sur sa pertinence dans le cadre du projet SCAP si sa validité taxonomique n'est pas confirmée.

2.12 COCHLOSTOMA NOULETI (DUPUY, 1851)

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	3

Cochlostoma nouleti est principalement répandu dans le département de l'Ariège et le sud de la Haute-Garonne. Plusieurs aires protégées sont concernées par sa présence. Bertrand (1999a) indique que la conservation de cette espèce ne nécessite pas d'action particulière. Elle est donc évaluée en niveau de priorité 3.

2.13 CRYPTAZECA MONODONTA (DE FOLIN & BERILLON, 1877)

MNHN		GT
N: 1+		6

Espèce présente dans le département de l'Ariège. Le niveau de priorité 6 lui est attribué traduisant un manque de connaissance.

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.14 DEROCERAS ADOLPHI WIKTOR, 1998

MNHN		GT
N: 6		6

Aucune donnée remontée concernant cette espèce. Présence dans le sud du département 09 (Bertrand, 1999a).

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.15 MARGARITIFERA MARGARITIFERA (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT
N: 7		1+

En plus des données cartographiées, des populations de *Margaritifera margaritifera* sont également connues sur le Célé (46). Cette espèce est jugée particulièrement sensible. La région Midi-Pyrénées a une forte responsabilité pour sa conservation puisqu'elle héberge, sur l'Arn, la plus grosse population connue en France. Ces éléments justifient le niveau de priorité 1+ qui lui est attribué. Une liste des cours d'eau où l'espèce est présente est disponible en annexe (Cochet, 2000).

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.16 MOITESSIERIA FONTSAINTEI BERTRAND, 2001

MNHN		GT
N: 7		1+

En Ariège, connue des sources de Font-Sainte (Ustou) et de la Chapelle de la Bincarède (Seix) et de la Résurgence de Borde de Crue (Seix). Un exemplaire provenant des sédiments du ruisseau l'Exergue, Porté-Puymorens, Pyrénées-Orientales est attribuable à cette espèce (Bertrand, 2004). Les données recueillies concernant cette espèce sont hors du réseau d'aires protégées.

Bertrand (1999a) signale la nécessité de protéger ses habitats justifiant le niveau de priorité 1+ qui lui est attribué.

2.17 MOITESSIERIA JUVENISANGUIS BOETERS & E. GITTENBERGER, 1980

MNHN		GT
N: 7		1+

Présent dans le département 09 (Bertrand, 1999b). Station type dans le Sud-Ouest de l'Aude et présent dans l'est de l'Ariège dans le bassin du Douctouyre (Bertrand, 2004). Les données recueillies concernant cette espèce sont hors du réseau d'aires protégées.

Bertrand (1999a) signale la nécessité de protéger ses habitats justifiant le niveau de priorité 1+ qui lui est attribué.

2.18 MOITESSIERIA LESCHERAE BOETERS, 1981

MNHN		GT
N: 6		1+

Présent dans le département 65 (Bertrand, 1999b). Pyrénées Atlantiques et Hautes Pyrénées, sur les hauts bassins des affluents de l'Adour (Bertrand, 2004). Les données recueillies concernant cette espèce sont hors du réseau d'aires protégées. Bertrand (1999a) signale la nécessité de protéger ses habitats justifiant le niveau de priorité 1+ qui lui est attribué.

2.19 MYXAS GLUTINOSA (O.F. MÜLLER, 1774)

MNHN		GT
N: 6		7

Aucune donnée remontée concernant cette espèce. Carte absente dans Bertrand (1999a). Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.20 NORELONA PYRENAICA (DRAPARNAUD, 1805)

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1+

Présent dans le département de l'Ariège, aucune des données recueillies n'est incluses au réseau d'aires protégées justifiant le niveau de priorité 1+ qui lui est attribué.

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.21 PALADILHIA JAMBLUSSENSIS BERTRAND, 2004

MNHN		GT
N: 7		1-

Grotte de Jambluse (Saillac) dans le Tarn et Garonne et résurgence de Grégols dans le Lot (Bertrand, 2004). Les données de présence de cette espèce sont hors du réseau d'aires protégées justifiant le niveau de priorité 1-.

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.22 PSEUDUNIO AURICULARIUS (SPENGLER, 1793)

MNHN		GT
N: 7		1-

Ancienne donnée sur l'Adour. Découverte récente sur la Save (31) et redécouverte sur l'Adour (32). A prospecter dans les gorges de l'Aveyron (82) et l'ensemble de l'Adour (32/65). Actuellement hors du réseau d'aires protégées. (Prié *et al.*, 2010)

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.23 TRISSEXODON CONSTRICTUS (BOUBEE 1836)

MNHN		GT
N: 6		6

Une donnée bibliographique dans le département 65 (Bertrand, 1999) déjà dans une aire protégée.

Statut non évalué dans Bertrand (1999a).

2.24 VERTIGO ANGUSTIOR JEFFREYS, 1830

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1-

Espèce présente dans les départements du Lot, de l'Aveyron, du Tarn et de l'Ariège. Les quelques stations connues sont des micro-stations diffuses. Bertrand (2002) insiste sur l'effort de prospection nécessaire pour améliorer la connaissance sur la distribution de cette espèce.

2.25 VERTIGO MOULINSIANA (DUPUY, 1849)

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	1-

Espèce présente dans les départements du Lot, de l'Aveyron, de l'Ariège et une donnée en limite Ouest des Hautes-Pyrénées (Bertrand, 2002).

2.26 ESPECES ABSENTES DE MIDI-PYRENEES

Abida secale ateni E. Gittenberger, 1973
Abida secale saxicola (Moquin-Tandon, 1843)
Acicula douctouyrensis (Bertrand, 2004)
Alzoniella elliptica (Paladilhe, 1874)
Alzoniella pyrenaica (Boeters, 1983)
Anisus vorticulus (Troschel, 1834)
Argna bourguignatiana (G. Nevill, 1880)
Arianta arbustorum repellini (Reeve, 1852)
Avenionia berenguieri (Bourguignat, 1882)
Belgrandia bigorrensis Paladilhe, 1869
Belgrandia cazioti (Westerlund, 1890)
Belgrandia gibba (Draparnaud, 1805)
Belgrandia gibberula Paladilhe, 1869
Belgrandia marginata (Michaud, 1831)
Belgrandia moitessieri (Bourguignat, 1866)
Belgrandiella dunalina (Moquin-Tandon, 1856)
Bofilliella subarcuata (Bofill, 1897)
Bythinella bertrandi Bernasconi, 2000
Bythinella carinulata (Drouët, 1867)
Bythinella cebennensis (Dupuy, 1851)
Bythinella darrieuxii (de Folin & Bérillon, 1877)
Bythinella eurystoma (Paladhile, 1870)
Bythinella eutrepha (Paladilhe, 1867)
Bythinella ginolensis Fagot, 1881
Bythinella bouloti Girardi, Bichain & Wienin, 2002
Bythinella galerae Girardi, Bichain & Wienin, 2002
Bythiospeum articense Bernasconi, 1985
Bythiospeum klemmi (Boeters, 1969)
Bythinella parvula Locard, 1893
Bythinella troyana Bernasconi, 2000
Bythinella turriculata (Paladilhe, 1869)
Bythinella utriculus (Paladhile, 1874)
Bythinella vesontiana Bernasconi, 1989
Chilostoma cingulatum cingulatum (S. Studer, 1820)
Chilostoma crombezi (Locard, 1882)

Chilostoma millieri (Bourguignat, 1880)
Chondrina falkneri E. Gittenberger, 2002
Clausilia rugosa andusiensis Coutagne, 1886
Cochlicopa nitens (M. Von Gallenstein, 1848)
Cochlostoma simrothi (Caziot, 1908)
Cochlostoma subalpinum (Pini, 1884)
Cryptazeca subcylindrica de Folin & Bérillon, 1877
Deroceras chevallieri van Regteren Altena, 1973
Elona quimperiana (Blainville, 1821)
Granaria stabilei anceyi (Fagot, 1881)
Gyraulus laevis (Alder, 1838)
Heleobia scamandri (Boeters, Monod & Vala, 1977)
Henrigirardia wienini (Girardi, 2001)
Heraultiella exilis (Paladilhe, 1867)
Hypnophila remyi (C. Boettger, 1949)
Macrogastera mellae (Stabile, 1864)
Macularia niciensis dupuyi (Westerlund, 1876)
Macularia niciensis guebhardi (Caziot, 1903)
Moitessieria heideae Boeters & Falkner, 2003
Moitessieria locardi Coutagne, 1883
Moitessieria massoti Bourguignat, 1863
Montserratina becasis (Rambur, 1868)
Neniatlanta pauli (J. Mabilie, 1865)
Oxychilus colliourensis (Locard, 1894)
Paladilhia conica Paladilhe, 1867
Paladilhia roselloi Girardi, 2004
Paladilhia umbilicata (Locard, 1902)
Palacanthiopsis vervierii Bernasconi, 1988

Aucune donnée remontée concernant cette espèce hors données bibliographiques qui la mentionnent dans le Lot et le Nord du Tarn et Garonne et dont la « protection/gestion conservatoire » de ses habitats est indispensable (Bertrand, 1999a). Cette espèce est en réalité absente de la région (Bertrand, 2004).

Plagigeyeria deformata (Nicolas, 1891)
Platyla foliniana (G. Nevill, 1879)
Quickella arenaria (Potiez & Michaud, 1835)
Renea bourguignatiana G. Nevill, 1880

Renea gormonti Boeters, E. Gittenberger & Subai, 1989
Renea moutonii moutonii (Dupuy, 1849)
Renea moutonii singularis (Pollonera, 1905)
Renea paillona Boeters, E. Gittenberger & Subai, 1989
Solatopupa guidoni guidoni (Caziot, 1904)
Solatopupa psarolena (Bourguignat, 1858)
Sphaerium solidum (Normand, 1844)
Spiralix corsica (Bernasconi, 1994)
Spiralix hofmanni Boeters & Falkner, 2003
Spiralix vitrea (Draparnaud, 1801)
Tacheocampylaea raspailii (Payraudeau, 1827)
Truncatellina arcyensis Klemm, 1943
Tyrrhenaria ceratina (Shuttleworth, 1843)
Unio crassus Philipsson, 1788
Urticicola isaricus ventouxianus (Forcart, 1946)
Urticicola mounierensis (Caziot, 1909)
Valvata macrostoma Mörch, 1864
Vitrea pseudotrolli L. Pintér, 1983

Bibliographie :

Bertrand A., 1999a. Atlas des Mollusques Terrestres et Aquatiques de Midi Pyrénées. DIREN Midi-Pyrénées. 4 tomes.

Bertrand A., 1999b. Les mollusques terrestres et aquatiques endémiques des Pyrénées françaises (Mollusca, Gastropoda, Prosbranchia et Pulmonata). 67 p.

Bertrand A., 2002. Statut et conservation de *Vertigo angustior* et *Vertigo moulinsiana* dans le Nord de la région Midi-Pyrénées (Aveyron, Lot, Tarn et Tarn et Garonne). 12 p. + Annexes.

Bertrand A., 2004. Atlas préliminaire de répartition géographique des mollusques stygobies de la faune de France. *Documents Malacologiques*, hors série N°2. 83 p.

Cochet G., 2000. Inventaire des cours d'eau à *Margaritifera margaritifera* dans le Bassin Adour Garonne, Agence de l'Eau Adour Garonne, 86 p.

Girardi H., 2003 : Complément à l'étude de *Belgrandiella saxatilis* (De Reynies, 1844) (Gastropoda : Hydrobiidae) du Gard et de l'Herault – France. *Documents Malacologiques*, vol. 4 : 79-82.

Prié V., Bousquet P., Serena A., Tabacchi E., Jourde P., Adam B., Deschamps T., Charneau M., Tico T., Bramard M. & Cochet, G. 2010. Nouvelles populations de Grande Mulette *Margaritifera auricularia* (Spengler, 1793) (Bivalvia, Margaritiferidae) découvertes dans le Sud-ouest de la France. *MalaCo*, 6 : 294-297.

Welter-Schultes F., Audibert C., et Bertrand A., 2011 - Liste des mollusques terrestres et dulcicoles de France continentale (excl. hydrobioïdes). *Folia Conchylologica*, 12 : 4-44

3 ISOPODES

3.1 *ORITONISCUS ROUSSETI DALENS, 1998*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	1+

Une seule localité remontée concernant cette espèce hors du réseau d'aires protégées qui est apparemment la seule localité connue pour l'espèce justifiant le niveau de priorité 1+.

Notons également deux autres espèces potentiellement intéressantes dans le cadre de la SCAP :

- *Oritoniscus fouresi* qui est une espèce nivicole, des cirques de montagne, sur les bords de névés, récoltés sous les pierres et les éboulis, avec deux sous-espèces *despaxi* des Hautes Pyrénées et *garumnensis* de Haute Garonne et d'Ariège. Cette espèce serait un bon indicateur biologique dans le projet envisagé par le Parc National des Pyrénées pour l'étude de l'impact des changements climatiques en haute montagne.

- *Oritoniscus virei* qui est un cavernicole strict avec la forme *occidentalis* limitée à Midi-Pyrénées, dans les grottes de la basse vallée de l'Aveyron et de son affluent la Bonette.



Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres
métropolitaines
(SCAP)

Déclinaison Régionale : Midi-Pyrénées

Volet Biodiversité – Faune

Révision de l'annexe Régionale

Compte rendu du Groupe de Travail du 7 Septembre 2011:

« Oiseaux »

Le groupe de travail relatif à l'évaluation des niveaux de priorité régionaux des espèces d'Oiseaux dans le cadre de la Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP) s'est déroulé le 7 septembre après-midi dans les locaux du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées.

Liste des experts conviés et présent au groupe de travail

Experts conviés	Experts présents à la réunion	Avis d'experts recueillis par courriel ou téléphone	Autre
Viviane Bernard (Sos-Busards)	x		
Frédéric Blanc (CREN-MP)	x		
Jean Francois Bousquet			Indisponible
Sylvain Fremaux (NMP)	x		
Jean Joachim	x		
Christophe Maurel (LPO Tarn)	x		
Emmanuel Menoni (ONCFS)			Indisponible
Samuel Talhoet (LPO Aveyron)	x		

Etaient également présents à cet atelier Nicolas Gouix (CREN-MP), Daniel Marc (CREN-MP) et Vincent Arenales-del-Campo (DREAL MP) en tant que modérateur.

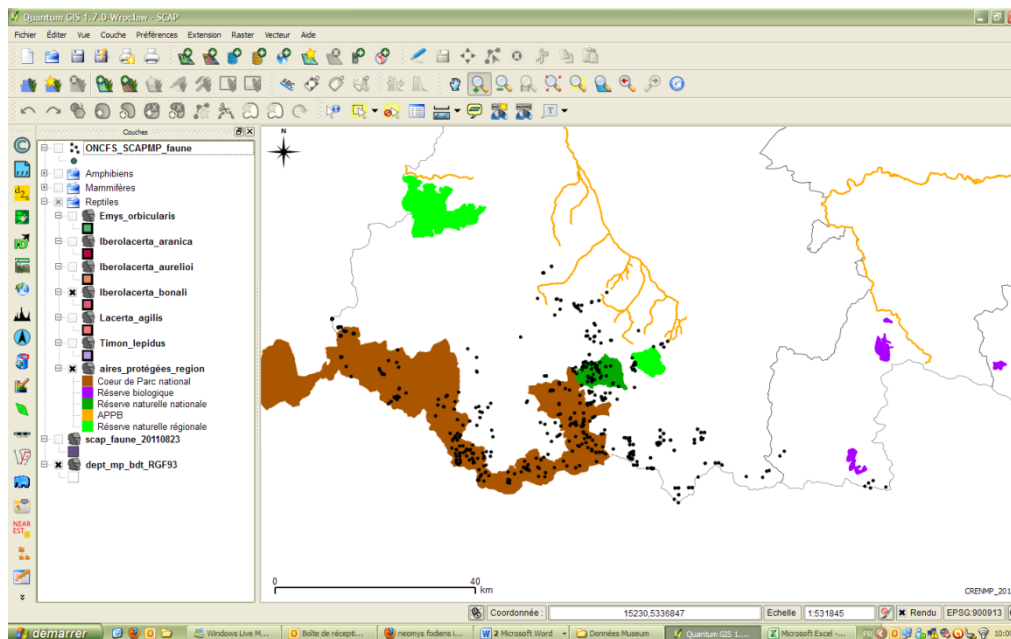
Les documents préparatoires à la réunion ont également été portés à connaissance sur <http://enmp.free.fr/SCAP> (courriel du 12/08/2011) au réseau des naturalistes régionaux (Parcs Naturels Régionaux, LPO, Lot Nature, Société de Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne, Marc Tessier, Vincent Heaulmé) ainsi qu'à l'ensemble des experts de chacun des groupes de travail.

Le présent compte rendu fait état des réflexions réalisées et des propositions de niveaux de priorité. Les détails méthodologiques sont disponibles sur <http://enmp.free.fr/SCAP>

Pour chaque espèce, un tableau rappelle les niveaux de priorité établis par le MNHN de Paris et indique le niveau de priorité retenu lors du Groupe de travail (GT). Le statut concerné pour la prise en considération dans la SCAP est précisé si nécessaire.

MNHN		GT	
N: 1+	R: 2+	2-	Nicheur

Le niveau de priorité pour chaque espèce se base sur une visualisation des données brutes recueillies permettant ainsi d'avoir le détail des informations pour des données jugées douteuses. Cette méthode nous a également permis de réaliser des vues zoomées sur certains secteurs lorsque nécessaire (exemple ci-dessous).



Par anticipation aux futures évolutions de ce programme, les espèces qu'il serait souhaitable d'ajouter à la SCAP ont été proposées. Un protocole pour établir une telle liste sera toutefois proposé au CSRPN du 16 Septembre.

1 OISEAUX

1.1 *AEGOLIUS FUNEREUS (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT	
N: 1+	R: 2+	2-	Nicheur

Des données certainement erronées en plaine et sur le piémont pyrénéen apparaissent concernant cette espèce. L'espèce niche exclusivement dans le massif Pyrénéen selon les données de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (mise à jour 22 février 2011). Toutefois, elle a été observée deux années consécutives proches de la Grotte du Pech-Merle dans le Lot. L'espèce est citée nicheuse probable dans le Lot et l'Aveyron dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de Joachim J., Bousquet J.F. et Faure C., 1985-1989. Une donnée acquise dans le cadre du projet SCAP dans le Nord de l'Aveyron suggère que l'espèce est également nicheuse dans ce département. Des prospections s'avèrent nécessaires pour confirmer son statut dans le Lot et l'Aveyron. Un défaut de prospection en Ariège a été également soulevé mettant en évidence une connaissance lacunaire de sa distribution dans ce département. Des prospections complémentaires ciblées doivent être menées.

1.2 *ANAS CRECCA LINNAEUS, 1758*

MNHN		GT	
N: 1+	R: 2+	8	

La sarcelle d'hiver est une espèce en expansion au niveau mondial. L'espèce serait possible nicheuse, occasionnellement, en Midi-Pyrénées. Les effectifs observés en hivernage restent quant à eux très limités. Par ailleurs, il s'agit d'une espèce gérée par la chasse avec de forts prélèvements annuels. L'espèce est donc jugée non pertinente pour la SCAP.

1.3 *ANAS QUERQUEDULA LINNAEUS, 1758*

MNHN		GT	
N: 1-	R: 1-	8	

La sarcelle d'été est possible nicheuse occasionnellement en Midi-Pyrénées. Pour des raisons similaires à celles évoquées pour la sarcelle d'hiver, elle est jugée non pertinente pour la SCAP.

1.4 *ANSER ALBIFRONS (SCOPOLI, 1769)*

MNHN		GT	
N: 2+		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées. Espèce très occasionnelle et très faible effectifs hivernants.

1.5 *ANSER ANSER (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT	
N: 2+		8	

Non nicheur naturellement en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.6 *ANSER FABALIS (LATHAM, 1787)*

MNHN		GT	
N: 2+		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.7 *AQUILA CHRYSAETOS (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT	
N: 2+	R: 3	2+	Nicheur

Espèce particulièrement sensible dans le Massif Central, elle s'avère bien installée dans les Pyrénées. L'espèce apparaît donc pertinente dans le cadre de la SCAP pour ses populations du Massif Central. Le réseau d'aires protégées dans les Pyrénées est quant à lui jugé satisfaisant pour la protection des populations pyrénéennes.

1.8 *ARDEA PURPUREA LINNAEUS, 1766*

MNHN		GT	
N: 1-	R: 3	3	Nicheur

La représentation de la distribution de l'espèce dans la région issue des données recueillies offre une vision élargie puisqu'elle inclut de nombreuses potentialités de présence. Il a été estimé la présence d'une centaine de couples environ dans la région et un niveau de protection entre 40 et 60 % des sites de nidification connus. L'espèce est donc bien représentée dans le réseau d'aires protégées justifiant le niveau de priorité 3. Toutefois, elle reste à considérer localement comme une espèce indicatrice d'un habitat de qualité. Des prospections complémentaires ciblées doivent être menées.

1.9 ARDEOLA RALLOIDES (SCOPOLI, 1769)

MNHN		GT	
N: 1-	R: 1-	8	

Aucune preuve de nidification récente. Elle reste toutefois nicheuse probable. La difficulté de détection des sites de nidification limite fortement la connaissance relative à cette espèce. Elle apparaît actuellement non pertinente dans le cadre de la SCAP mais la découverte et le suivi de sites de nidification justifieraient une réévaluation de cette espèce dans le futur. Des prospections complémentaires ciblées doivent être menées.

1.10 BONASA BONASIA (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 2+	R: 1-	8	

L'espèce est considérée comme actuellement éteinte en Midi-Pyrénées. Aucune donnée n'a été acquise concernant cette espèce dans le cadre du projet SCAP.

1.11 BOTAURUS STELLARIS (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 3		8	

Espèce de passage occasionnel dans la région.

1.12 *BUBO BUBO* (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 2+	R: 3	2+	Nicheur

On estime à seulement 10 à 15 % les couples situés en aires protégées au niveau de Midi-Pyrénées. Le réseau d'aires protégées pour la prise en considération de cette espèce doit donc être renforcé justifiant le niveau de priorité 2+.

1.13 *BURHINUS OEDICNEMUS* (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 1+	R: 2+	1+	Nicheur + Regroupements Post Nuptiaux

L'oedicnème criard est une espèce nidifuge dépendante à la fois de milieux steppiques et peu couverts. Il est présent dans des milieux parfois dégradés (exemple de certains milieux agricoles) mais la plupart du temps, des éléments de l'environnement (proximité d'une prairie permanente par exemple) expliquent sa présence. En tout état de cause, son habitat naturel doit être protégé. Les données acquises étant hors du réseau d'aires protégées, le niveau de priorité 1+ est retenu.

1.14 *CHARADRIUS ALEXANDRINUS* LINNAEUS, 1758

MNHN		GT	
N: 2+		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.15 CHLIDONIAS HYBRIDUS (PALLAS, 1811)

MNHN		GT	
N: 1-		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.16 CHLIDONIAS NIGER (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 3		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.17 CICONIA NIGRA (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 1+		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.18 CIRCAETUS GALLICUS (GMELIN, 1788)

MNHN		GT	
N: 1-	R: 2+	1-	Aire de nidification

La large distribution résultante des données disponibles pour cette espèce est à relativiser au regard de l'étendue de son territoire biologique. Ainsi, les aires de nidification de cette espèce sont difficiles à détecter. Elles sont par conséquent peu protégées dans la région. Seuls les départements du Tarn et du Lot ont acquis une bonne connaissance sur ces aires en Midi-Pyrénées justifiant le niveau de priorité 1- attribué à l'espèce.

1.19 CIRCUS AERUGINOSUS (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 2+		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.20 CIRCUS CYANEUS (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 1-	R: 2+	1-	Aire de nidification + Dortoirs Post Nuptiaux+ Hivernage

La large distribution résultante des données disponibles pour cette espèce est à relativiser au regard de l'étendue de son territoire biologique. Ainsi, les aires de nidification de cette espèce sont difficiles à détecter et méconnues dans la région. Elles sont par conséquent peu protégées justifiant le niveau de priorité 1- attribué à l'espèce.

1.21 CIRCUS PYGARGUS (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 1+	R: 2+	1-	Aire de nidification + Dortoirs Post Nuptiaux

Les aires de nidification de cette espèce s'avèrent méconnues à l'échelle de la région et peu concernées par le réseau d'aires protégées justifiant le niveau de priorité 1- attribué. Au regard de ses exigences écologiques, cette espèce en particulier requiert une mise en protection forte de ses aires de nidification et dortoirs post nuptiaux.

1.22 COLUMBA LIVIA GMELIN, 1789

MNHN		GT	
N: 1+		8	

Les données de cette espèce sont à attribuer au pigeon domestique et ne sont donc pas à considérer dans le cadre du projet SCAP.

1.23 CORACIAS GARRULUS LINNAEUS, 1758

MNHN		GT	
N: 2+	R: 1-	8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.24 DENDROCOPOS LEUCOTOS (BECHSTEIN, 1803)

MNHN		GT	
N: 2+	R: 2+	2+	Nicheur

Le Pic à dos blanc est une espèce pyrénéenne à fort enjeu de protection dont plusieurs de ses populations sont incluses au réseau d'aires protégées justifiant le niveau de priorité 2+. Des prospections complémentaires ciblées doivent être menées.

1.25 DENDROCOPOS MEDIUS (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 1+	R: 2+	1+	Nicheur

Le Pic mar est concerné par quelques aires protégées dans la région mais en pourcentage trop faible pour être pris en compte. Le niveau de protection reste toutefois insuffisant par rapport à sa distribution.

1.26 EMBERIZA HORTULANA LINNAEUS, 1758

MNHN		GT	
N: 2+	R: 2+	1-	Nicheur

Le Bruant ortolan est absent du réseau d'aires protégées de la région justifiant le niveau de priorité 1. Il est présent dans certains milieux agricoles dans le Lauragais par exemple mais reste pertinent dans le cadre de la SCAP à l'échelle régionale. Des prospections complémentaires ciblées doivent être menées.

1.27 *FALCO COLUMBARIUS LINNAEUS, 1758*

MNHN		GT	
N: 1+	R: 1-	8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées. Les quelques données d'hivernage connues sont considérées négligeables pour la région et ne justifient par la pertinence de l'espèce dans la SCAP en Midi-Pyrénées.

1.28 *FALCO NAUMANNI FLEISCHER, 1818*

MNHN		GT	
N: 3		1-	Dortoirs Post Nuptiaux

Non nicheur en Midi-Pyrénées, la région héberge toutefois l'un des plus gros dortoirs post nuptiaux de France dans le Sud Aveyron. La préservation de ses dortoirs, indispensable à la survie de l'espèce, est demandée car non prise en compte dans le réseau d'aires protégées à l'inverse des sites de nidifications. Des regroupements plus anecdotiques ont également été observés dans le Tarn.

1.29 *FALCO PEREGRINUS TUNSTALL, 1771*

MNHN		GT	
N: 1-	R: 3	1+	Aire de nidification

La plupart des aires de nidification du faucon pèlerin se situent hors du réseau d'aires protégées, lequel est jugé insuffisant au regard des enjeux de conservation de l'espèce. Les aires de nidification de l'espèce en Midi-Pyrénées sont de plus bien connues.

1.30 *GALLINAGO GALLINAGO* (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 1+		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.31 *GRUS GRUS* (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 2+		1+	Hivernant

Non nicheur en Midi-Pyrénées. Toutefois, des sites d'hivernage notamment sur Puydarrieux (65) d'intérêt majeur ont été identifiés pour cette espèce. Leur situation en dehors du réseau d'aires protégées justifie le niveau de priorité 1+. La préservation de ses sites d'hivernage, indispensable à la survie de l'espèce, est demandée car peu prise en compte dans le réseau d'aires protégées à l'inverse des sites de nidifications.

1.32 *GYPAETUS BARBATUS* (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 2+	R : 2+	2+	Nicheur

Espèce pyrénéenne dont plusieurs de ses populations sont déjà en aires protégées. Toutefois, le réseau doit être renforcé notamment sur la partie ariégeoise du massif.

1.33 *HIERAAETUS FASCIATUS* (VIEILLOT, 1822)

MNHN		GT	
N: 3		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants. Le nom de genre reconnu actuellement est *Aquila*.

1.34 HIERAAETUS PENNATUS (GMELIN, 1788)

MNHN		GT	
N: 1+	R: 2+	1-	Aire de nidification

L'Aigle botté est recensé sur l'ensemble de la région. Toutefois, ses aires de nidifications sont méconnues en raison des difficultés rencontrées pour les détecter. Au regard de la distribution de l'espèce, le réseau d'aires protégées est insuffisant pour la conservation de l'espèce. Ces éléments justifient le niveau de priorité 1-. Des prospections complémentaires ciblées doivent être menées.

1.35 HIMANTOPUS HIMANTOPUS (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 3	R: 1-	1-	Aire de nidification

Une donnée aveyronnaise est erronée. Seules 2 données de reproduction sont actuellement connues pour cette espèce en Midi-Pyrénées traduisant la méconnaissance des sites de nidification de l'espèce. Leur localisation hors du réseau d'aires protégées justifie le niveau de priorité 1-.

1.36 IXOBRYCHUS MINUTUS (LINNAEUS, 1766)

MNHN		GT	
N: 1-	R: 2+	1-	Aire de nidification

Aucune nidification récente certaine n'est connue, liée à un défaut de prospection. La dégradation observée de ses habitats et l'insuffisance du réseau d'aires protégées pour sa conservation justifient le niveau de priorité 1-. Des prospections complémentaires ciblées doivent être menées.

1.37 LAGOPUS MUTUS PYRENAICUS HARTRET, 1921

MNHN		GT	
N: 2+	R: 2+	2+	Nicheur

Le lagopède des Pyrénées est une sous espèce strictement restreinte au massif pyrénéen. Les 3 données présentes à la frontière du département du Gers et de la Haute Garonne, en Aveyron et en frontière des départements du Lot, de la Haute Garonne et de l'Aveyron sont des données invalides. Elles sont donc à ignorer et à considérer comme erronées dans le cadre des travaux SCAP. Les données les plus au Nord des Pyrénées semblent douteuses. Plusieurs de ses populations sont incluses dans le réseau d'aires protégées. Toutefois, il est à renforcer notamment dans la partie ariégeoise du massif pyrénéen.

1.38 LANIUS EXCUBITOR LINNAEUS, 1758

MNHN		GT	
N: 1-	R: 1-	1-	Nicheur

Espèce nicheuse uniquement dans le département de l'Aveyron, en dehors du réseau d'aires protégées. La connaissance sur cette espèce doit être renforcée.

1.39 LANIUS MERIDIONALIS TEMMINCK, 1820

MNHN		GT	
N: 2+	R: 2+	1-	Nicheur

Espèce nicheuse uniquement dans le département de l'Aveyron et possible dans le Tarn, en dehors du réseau d'aires protégées. La connaissance sur cette espèce doit être renforcée.

1.40 LIMOSA LAPPONICA (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 2+		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.41 LIMOSA LIMOSA (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 2+		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.42 MILVUS MILVUS (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 2+	R: 2+	1-	Nicheur + Dortoir Hivernage

Les aires de nidification du Milan royal sont méconnues en Midi-Pyrénées. Au regard de la distribution de l'espèce, notamment des aires de nidification connues, le réseau d'aires protégées est insuffisant, ce qui justifie le niveau de priorité 1-.

1.43 NEOPHRON PERCNOPTERUS (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 2+	R: 2+	2+	Nicheur

Les populations de Vautour percnoptère sont concernées par plusieurs aires protégées de la région. Ce réseau doit toutefois être renforcé dans l'Aveyron notamment où aucune aire protégée n'est effective pour la préservation de cette espèce.

1.44 NUMENIUS ARQUATA (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 1+	R: 1-	1-	Nicheur

Les sites de nidification du Courlis cendré sont hors du réseau d'aires protégées justifiant la priorité 1. Attention tout de même à la présence de cette espèce dans certains milieux dégradés de la plaine ariégeoise, pour lesquelles les parties en prairies naturelles devront être privilégiées.

1.45 NYCTICORAX NYCTICORAX (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 1+	R: 2+	2-	Nicheur

La connaissance de la distribution du Bihoreau gris est historiquement bonne en Midi-Pyrénées. Plus de 60 % de la population nationale était réparti en quelques colonies sur la région Aquitaine et Midi-Pyrénées il y'a une vingtaine d'année. Ces populations se sont éclatées au cours du temps rendant difficile le suivi de cette espèce. Le niveau de connaissance est donc jugée insuffisant aujourd'hui. Présent dans plusieurs aires protégées de la région, le réseau doit être renforcé localement, notamment dans les départements du Tarn, du Gers et du Tarn-et-Garonne.

1.46 PANDION HALIAETUS (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 1-		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées. Quelques données ponctuelles en hiver mais non hivernant dans la région.

1.47 PERDIX PERDIX HISPANIENSIS REICHENOW, 1892

MNHN		GT	
N: 2+	R: 2+	2+	Nicheur

La présence de la perdrix grise dans le département du Tarn, de l'Aveyron, du Lot et au Nord du massif Pyrénéen est à dissocier de la sous espèce *hispaniensis* concernée par le dispositif SCAP. Seules les données du massif Pyrénéen sont à considérer pour cette espèce. Plusieurs aires protégées sont concernées par sa présence. Toutefois, le réseau doit être renforcé notamment dans le département de l'Ariège.

1.48 PERNIS APIVORUS (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 1+	R: 2+	8	

Espèce largement répandue jugée non pertinente pour discriminer des secteurs nécessitant une mise en protection.

1.49 PHILOMACHUS PUGNAX (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 1-		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.50 PLATALEA LEUCORODIA LINNAEUS, 1758

MNHN		GT	
N: 2+		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.51 PORZANA PARVA (SCOPOLI, 1769)

MNHN		GT	
N: 1-		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées. Aucune donnée remontée dans le cadre SCAP. Espèce potentiellement de passage en Midi-Pyrénées. Des prospections complémentaires ciblées doivent être menées.

1.52 PORZANA PORZANA (LINNAEUS, 1766)

MNHN		GT	
N: 1-		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées. Aucune donnée remontée dans le cadre SCAP. Espèce potentiellement de passage en Midi-Pyrénées. Des prospections complémentaires ciblées doivent être menées.

1.53 PYRRHOCORAX PYRRHOCORAX (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT	
N: 2+	R: 3	2+	Nicheur

Espèce concernée par le réseau d'aires protégées de la région mais dont le réseau doit être renforcé localement notamment en Ariège et en Aveyron.

1.54 RECURVIROSTRA AVOSETTA LINNAEUS, 1758

MNHN		GT	
N: 3		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.55 STERNA ALBIFRONS PALLAS, 1764

MNHN		GT	
N: 1+		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants.

1.56 STERNA HIRUNDO LINNAEUS, 1758

MNHN		GT	
N: 3	R: 3	3	Nicheur

La nidification de la sterne pierregarin est connue historiquement à la confluence du Tarn et de la Garonne. Des données de nidification récentes sont disponibles au Nord de la Haute-Garonne. Les sites concernés sont toutefois déjà en APPB justifiant le niveau de priorité 3.

1.57 STERNA NILOTICA GMELIN, 1789

MNHN		GT	
N: 2+	R: 1-	8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants. Une donnée de nidification récente anecdotique est connue mais l'espèce est considéré absente de la région.

1.58 SYLVIA CONSPICILLATA TEMMINCK, 1820

MNHN		GT	
N: 1+		8	

Non nicheur en Midi-Pyrénées et très faible effectifs hivernants. Occasionnelle dans la région.

1.59 SYLVIA UNDATA (BODDAERT, 1783)

MNHN		GT	
N: 1+	R: 1-	1+	Site de Nidification

Espèce bien connue au niveau régional localisée hors du réseau d'aires protégées.

1.60 TETRAO UROGALLUS LINNAEUS, 1758

MNHN		GT	
N: 1+	R: 1+	2+	

La répartition du Grand tétras est bien connue. Les aires protégées pyrénéennes couvrent une partie de ses populations justifiant le niveau de priorité 2+ retenu.

1.61 ESPECES ABSENTES DE MIDI-PYRENEES

Accipiter gentilis arrigonii (Kleinschmidt, 1903)
Acrocephalus melanopogon (Temminck, 1823)
Acrocephalus paludicola (Vieillot, 1817)
Alca torda Linnaeus, 1758
Alectoris graeca (Meisner, 1804)
Calonectris diomedea (Scopoli, 1769)
Crex crex (Linnaeus, 1758)
Ficedula albicollis (Temminck, 1815)
Fratercula arctica (Linnaeus, 1758)
Galerida theklae (C. L. Brehm, 1858)
Glareola pratincola (Linnaeus, 1766)
Glaucidium passerinum (Linnaeus, 1758)
Hydrobates pelagicus (Linnaeus, 1758)
Lagopus mutus helveticus (Thienemann, 1829)
Lanius minor Gmelin, 1788
Larus audouinii Payraudeau, 1826
Larus genei Brême, 1840
Locustella luscinioides (Savi, 1824)
Melanocorypha calandra (Linnaeus, 1766)

Potentiel sur le Larzac. Une observation en Midi-Pyrénées vers 2007-2008.

Phalacrocorax aristotelis desmarestii (Payraudeau, 1826)
Phoenicopterus roseus Pallas, 1811
Picoides tridactylus (Linnaeus, 1758)
Picus canus Gmelin, 1788
Plegadis falcinellus (Linnaeus, 1766)
Pterocles alchata (Linnaeus, 1758)
Puffinus puffinus (Brünnich, 1764)
Puffinus yelkouan (Acerbi, 1827)
Rissa tridactyla (Linnaeus, 1758)
Sitta whiteheadi Sharpe, 1884
Sterna dougallii Montagu, 1813
Sterna sandvicensis Latham, 1787
Sylvia sarda Temminck, 1820
Tetrao tetrax Linnaeus, 1758
Uria aalge (Pontoppidan, 1763)

1.62 ESPECES COMPLEMENTAIRES PROPOSEES

1.62.1 AEGYPIUS MONACHUS (LINNAEUS, 1766)

Commentaire du MNHN erroné. Présente hors aires protégées en Midi-Pyrénées qui justifie une priorité 1+ pour la région.

1.62.2 ACROCEPHALUS ARUNDINACEUS (LINNAEUS, 1758)

Espèce en fort déclin au niveau régional en aucun cas préservé par la présence du butor étoilé absent de Midi-Pyrénées (c.f. commentaire MNHN).

1.62.3 SAXICOLA RUBETRA (LINNAEUS, 1758)

Espèce en déclin. En aucun cas préservé en Midi- Pyrénées par le biais du Rôle des genêts absent de Midi-Pyrénées (c.f. commentaire MNHN).

1.62.4 LANIUS SENATOR LINNAEUS, 1758

Espèce à Plan National d'Action caractéristique de milieux préservés notamment dans les zones bocagères aveyronnaises.

1.63 COMMENTAIRE GENERAL

1.63.1 GYPS FULVUS (HABLIZL, 1783)

Commentaire du MNHN erroné.

1.63.2 TETRAX TETRAX (LINNAEUS, 1758)

Une anomalie de traitement de base de données est certainement à l'origine de l'exclusion de l'espèce au niveau national.



Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres
métropolitaines
(SCAP)

Déclinaison Régionale : Midi-Pyrénées

Volet Biodiversité – Faune

Révision de l'annexe Régionale

Compte rendu du Groupe de Travail du 7 Septembre 2011:

« Poissons, Décapodes »

Le groupe de travail relatif à l'évaluation des niveaux de priorité régionaux des espèces de poissons dans le cadre de la Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP) s'est déroulé le 7 septembre après midi dans les locaux du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées.

Liste des experts conviés et présent au groupe de travail

Experts conviés	Experts présents à la réunion	Avis d'experts recueillis par courriel ou téléphone	Autre
Fédération de Pêche 09			Sans réponse
Fédération de Pêche 12			Sans réponse
Fédération de Pêche 31			Sans réponse
Fédération de Pêche 32			Sans réponse
Fédération de Pêche 46			Sans réponse
Fédération de Pêche 65			Sans réponse
Fédération de Pêche 81			Sans réponse
Fédération de Pêche 82			Sans réponse
Jean-Marie Hamonet (ONEMA)			Invitation refusée
Sylvain Mastrotillo (Ecolab-UPS-CNRS)	x		
Migado			Sans réponse
Olivier Plasseraud (FDAAPPMA 31)		x	

Etaient également présents à cet atelier Nicolas Goux (CREN-MP), Daniel Marc (CREN-MP) en tant que modérateurs.

Parmi le réseau des fédérations de Pêche, seul Olivier Plasseraud (Directeur de la FDAAPPMA 31) s'est manifesté par courriel, remettant en cause le sérieux des clivages spécifiques utilisés dans le cadre de la SCAP pour certains genres, qui ont fait l'objet d'une révision récente : Cottus, Gobio, Cobitis, Salmo... Pour prendre en compte cette remarque concordante avec l'interprétation validée en CSRPN lors de la révision des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF, nous avons traité ces espèces en les considérant en complexes, faute de données suffisamment nombreuses sur les nouveaux taxons. A cette analyse nous avons ajouté une prise en compte forte des espèces endémiques ou subendémiques nous concernant pour respecter la méthodologie SCAP.

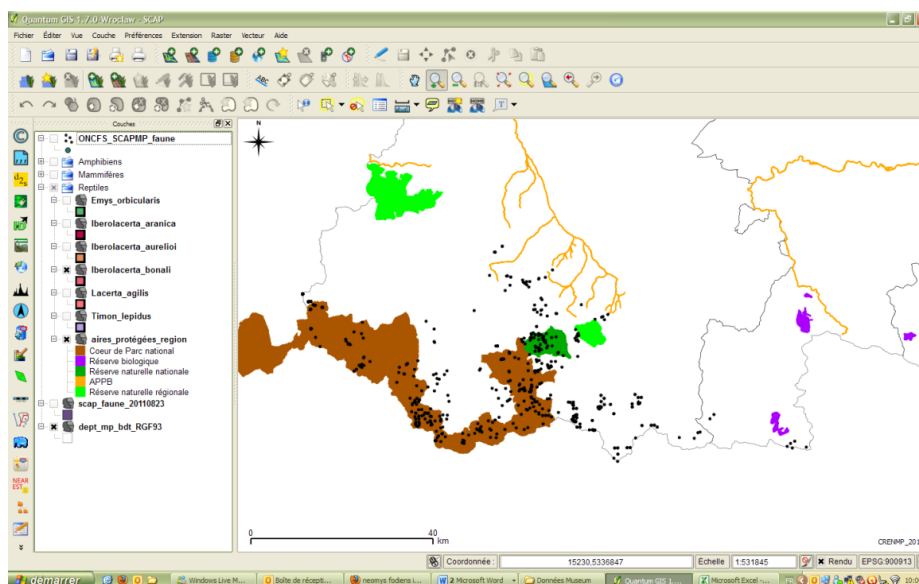
Les documents préparatoires à la réunion ont également été portés à connaissance sur <http://enmp.free.fr/SCAP> (courriel du 12/08/2011) au réseau des naturalistes régionaux (Parcs Naturels Régionaux, LPO, Lot Nature, Société de Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne, Marc Tessier, Vincent Heaulmé) ainsi qu'à l'ensemble des experts de chacun des groupes de travail.

Le présent compte rendu fait état des réflexions réalisées et des propositions de niveaux de priorité. Les détails méthodologiques sont disponibles sur <http://enmp.free.fr/SCAP>

Pour chaque espèce, un tableau rappelle les niveaux de priorité établis par le MNHN de Paris et indique le niveau de priorité retenue lors du Groupe de travail (GT). Le statut concerné pour la prise en considération dans la SCAP est précisé si nécessaire.

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	1+

Le niveau de priorité pour chaque espèce se base sur une visualisation des données brutes recueillies permettant ainsi d'avoir le détail des informations pour des données jugées douteuses. Cette méthode nous a également permis de réaliser des vues zoomées sur certains secteurs lorsque nécessaire (exemple ci-dessous).



Par anticipation aux futures évolutions de ce programme, les espèces qu'il serait souhaitable d'ajouter à la SCAP ont été proposées. Un protocole pour établir une telle liste sera toutefois proposé au CSRPN du 16 Septembre.

1 POISSONS

1.1 *ACIPENSER STURIO LINNAEUS, 1758*

MNHN		GT
N: 3	R: 3	3

Aucune mention dans les données acquises dans le cadre du projet SCAP. Les présences potentielles de l'espèce sont déjà en aire protégée, ce qui justifie le niveau de priorité 3.

1.2 *ALOSA ALOSA (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	3

Les présences avérées et potentielles de l'espèce sont déjà en aire protégée, ce qui justifie le niveau de priorité 3.

1.3 *ALOSA FALLAX (LACEPEDE, 1803)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	7

Présence incertaine en Midi-Pyrénées. Aire potentielle en APPB en Midi-Pyrénées.

1.4 *ANGUILLA ANGUILLA (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	2+

La protection des grands cours d'eau (APPB actuels) de la région est favorable à l'Anguille. Toutefois, très peu d'aires protégées prennent en compte les petits cours d'eau indispensables au bon fonctionnement de ses populations.

1.5 *BARBUS MERIDIONALIS RISSO, 1827*

MNHN		GT
N: 3	R: 3	2-

Les plus grosses populations de barbeau sont dans le Languedoc-Roussillon. Espèce possible dans le Tarn et Garonne, fortement probable sur l'Hers, présente sur le Douctouyre. Les stations identifiées dans le Tarn sont en mélange avec le barbeau fluviatile. L'ensemble des données localisées est hors des aires protégées, les potentialités concernent certains sites protégés expliquant la note proposée.

1.6 *CHONDROSTOMA TOXOSTOMA (VALLOT, 1837)*

MNHN		GT
N: 1+	R: 2+	2+

La protection des grands cours d'eau de la région est favorable au Toxostome. Toutefois, très peu d'aires protégées prennent en compte les petits cours d'eau indispensables au bon fonctionnement de ses populations.

1.7 *COBITIS TAENIA LINNAEUS, 1758*

MNHN	GT
N: 1+	7

Quelques données douteuses sont remontées en Ariège et dans le Gers. Considérée absente de la région.

1.8 *COTTUS DURANII FREYHOF, KOTTELAT & NOLTE, 2005*

MNHN	GT
N: 1-	1-

Autrefois considéré comme une seule espèce, le Chabot commun *Cottus gobio*, 8 espèces de chabots seraient présentes en France. Les données que nous avons recueillies concernant les espèces de poissons ne discriminent cependant pas ces différentes espèces. La présence ou l'absence de chacune d'entre elles dans la région est donc issue des connaissances bibliographiques disponibles sur le genre *Cottus*.

Parmi les 8 espèces françaises, seules 4 sont intégrées à la liste nationale SCAP : *Cottus duranii* Freyhof, Kottelat & Nolte 2005, *C. gobio* Linnaeus 1758, *C. petiti* Bacescu & Bacescu-Mester, 1964 et *C. rondeleti* Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005.

C. duranii, communément nommé le Chabot de Dordogne, est l'unique de ces espèces présentes en Midi-Pyrénées. Il est connu de quelques localités dans la partie amont des bassins de la Dordogne et de la Loire. Les populations du bassin amont du Lot seraient probablement conspécifiques, suggérant que les données situées sur ce secteur sont bien *C. duranii*. Trois espèces de chabot présentes en Midi-Pyrénées : *Cottus aturi* Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005 (Chabot de l'Adour), *C. hispaniolensis* Bacescu & Bacescu-Mester, 1964 (Chabot pyrénéen) et *C. perifretum* Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005 ne sont en revanche pas incluses à la démarche SCAP.

Seules les données localisées sur le bassin amont du Lot seront considérées comme probablement *C. duranii* (seule espèce SCAP actuelle) avec toutefois une réserve puisque les individus n'ont pas formellement été identifiés. L'ensemble des données de chabot localisées devraient être considérées avec la même notation proposée, même pour celles non citées dans la liste SCAP nationale. En

particulier par le fait que la méthodologie MNHN retient comme éligibles les espèces endémiques de France ce qui semble être le cas, tout particulièrement pour *C. aturi*. Le statut de *C. hispaniolensis* et *C. perifretum* sont encore trop peu connus pour justifier leur exclusion de la démarche à ce stade.

1.9 ESOX LUCIUS LINNAEUS, 1758

MNHN		GT
N: 1+	R : 1+	8

Cette espèce n'a pas son optimum écologique dans le sud-ouest de la France, où seuls les grands cours d'eau lents seraient son habitat de prédilection. Ces derniers sont bien couverts par les aires protégées actuelles. De plus l'alevinage, l'élevage rendent la présence de cette espèce artificielle et très souvent corrélée à des habitats anthropiques (lac d'irrigations, retenues collinaires, canaux...). Elle est par ailleurs détruite sur les tronçons de cours d'eau en 1ere catégorie. Nous la considérons donc comme non pertinente pour la SCAP en Midi-Pyrénées.

1.10 GOBIO OCCITANIAE KOTTELAT & PERSAT, 2005 ET GOBIO ALVERNIAE KOTTELAT & PERSAT, 2005

MNHN		GT
N: 1-	R : 1-	1-

En France, 4 espèces de Goujon sont présentes. Trois d'entre elles sont présentes en Midi-Pyrénées : ***Gobio occitaniae*** Kottelat & Persat, 2005, ***G. alverniae*** Kottelat & Persat, 2005 et ***G. lozanoi*** Doadrio & Madeira, 2004.

G. occitaniae occupe la plupart des bassins du Sud-Ouest à l'exception du bassin de l'Adour et des branches les plus en amont des bassins de la Dordogne, du Lot et du Tarn. Dans ces secteurs, l'espèce de Goujon présente serait ***G. alverniae***. Toutefois, les deux espèces sont apparemment toutes deux présentes dans certains secteurs en amont du bassin du Tarn. Les enjeux de protection étant similaires entre les deux espèces, elles seront considérées en complexe dans le cadre de nos analyses. Elles sont endémiques de France.

G. lozanoi est uniquement connu du bassin de l'Adour et de la Nivelle desquels sont exclues les deux espèces précédentes. N'étant pas intégrées à la liste SCAP, les données de goujon en provenance devraient être exclues de l'analyse, sauf à considérer la conservation de cette espèce endémique Franco-ibérique à faible répartition, comme prioritaire, ce que nous proposons.

1.11 PHOXINUS SEPTIMANIAE KOTTELAT, 2007

MNHN		GT
N: 1-		1-

Présence à confirmer dans la région et donc à rechercher sur le bassin versant méditerranéen. *Phoxinus phoxinus* serait largement représenté et semble ne pas justifier une notation SCAP. Toutefois *Phoxinus bigerri* subendémique présent sur l'Adour mériterait d'être ajouté à la liste SCAP de Midi-Pyrénées. *P. bigerri* et *P. septimaniae* s'il était découvert mériteraient la note 1-

1.12 RHODEUS AMARUS (BLOCH, 1782)

MNHN		GT
N: 1+	R: 1+	3

Les données recueillies dans le cadre du projet SCAP ne différencient pas les espèces de bouvières. En France, deux espèces seraient affiliées à ce nom vernaculaire : *Rhodeus amarus* (synonyme de *Rhodeus sericeus amarus*) et *Rhodeus sericeus*. Seul *Rhodeus amarus* serait présent en Midi-Pyrénées, l'autre espèce étant originaire d'Europe centrale et de l'est.

1.13 *SALARIA FLUVIATILIS* (Asso, 1801)

MNHN		GT
N: 1+	R : 1-	1-

Espèce difficile à prospecter. Données hors du réseau d'aires protégées.

1.14 *SALMO SALAR LINNAEUS, 1758*

MNHN		GT
N: 2+	R : 3	3

Les données recueillies sont fragmentaires. L'espèce étant migratrice, l'ensemble des cours d'eau où elle est présente doivent être considérés. Ils sont déjà en APPB pour cette espèce.

1.15 *THYMALLUS THYMALLUS* (LINNAEUS, 1758)

MNHN		GT
N: 1+	R : 1+	3

Population sur la Garonne certainement aleviné. Présence indigène uniquement sur la Dordogne et la Cère mais déjà en APPB.

1.16 ESPECES ABSENTES DE MIDI-PYRENEES

Aphanius fasciatus (Valenciennes, 1821)

Cottus gobio Linnaeus, 1758

Cottus petiti Bacescu & Bacescu-Mester, 1964

Cottus rondeleti Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005

Lota lota (Linnaeus, 1758)

Misgurnus fossilis (Linnaeus, 1758)

Salmo trutta macrostigma (Duméril, 1855)

Telestes souffia (Risso, 1827)

Zingel asper (Linnaeus, 1758)

2 CRUSTACEES DECAPODES

2.1 *ASTACUS ASTACUS (LINNAEUS, 1758)*

MNHN		GT
N: 1+	R : 1+	

Aucune remontée de données dans le cadre de la SCAP. Espèce absente de la région.

2.2 *AUSTROPOTAMOBIOUS PALLIPES (LEREBoulLET, 1858)*

MNHN		GT
N: 1+	R : 2+	1+

Principalement présente hors du réseau d'aires protégées, la distribution de l'écrevisse à patte blanche est bien connue en Midi-Pyrénées, ce qui justifie le niveau de priorité 1+.